



LA MÉTÉO: BRUINE ET PLUIE PASSAGÈRE.
MINIMUM: 10°, MAXIMUM: 15°.
DEMAIN: NUAGEUX AVEC ÉCLAIRCIES. DÉTAILS PAGE A 2

LANIEL COMMUNICATION
est spécialisée dans la téléphonie d'affaires.
Nous avons ce qu'il vous faut!

LANIEL
communication
628-1012

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents

ON VIENT DE PARTOUT...



photo Bernard Brault, LA PRESSE

Il n'y avait pas que le spectacle des États-Unis qui en faisait voir de toutes les couleurs hier soir aux spectateurs. Pour les policiers, c'était le cauchemar de la circulation. Plusieurs heures avant le spectacle, déjà des milliers de personnes avaient envahi La Ronde et le pont Jacques-

Cartier, comme à chaque soir de feux d'artifice. Il y en avait partout autour de Montréal: rue Notre-Dame, rue Sainte-Catherine, à Longueuil, à Saint-Lambert et le long de la route 132 sur la Rive-Sud où les policiers de la SQ ont eu fort à faire pour empêcher tout incident.

Les USA en font voir de toutes les couleurs aux Montréalais

■ C'est dans un déferlement de bruit et d'étoiles remplissant le ciel de Montréal que les

GEORGES LAMON

États-Unis ont démontré aux dizaines de milliers de spectateurs hier soir que leur réputation de

Biggest, Greatest n'était pas surfaite.

On ne pouvait s'y tromper d'ailleurs. Dès le départ, un immense USA multicolore annonçait la participation de nos voisins du Sud.

La société Zambelli International avait invité ce public tré-

pignant à partager cette soirée exceptionnelle. Et elle l'a été, certes! Avec du monumental comme seuls les fiers Américains ont la manière de nous les présenter. Ah! s'il y avait eu un accompagnement musical pour couronner ce bouquet polychrome! Encore que les fusées

sifflantes obviaient un peu à cette absence.

Pendant trente minutes, la foule stupéfaite, emportée dans l'éclatement des quelque 5 000 bombes de gros calibres — de 50 à 400 mm — et les étonnantes

voir USA en A 2

VICTOIRE IMPORTANTE POUR RONALD REAGAN \$27 millions pour les rebelles du Nicaragua

■ WASHINGTON — Le Congrès américain a accepté hier le versement de \$27 millions

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale

d'aide humanitaire aux rebelles qui luttent contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua.

Le vote de la Chambre des re-

présentants par 248 voix contre 184, constitue une importante victoire pour le président Ronald Reagan, qui a fait de l'aide aux «contras» un des principaux thèmes de sa politique étrangère. La victoire est d'autant plus retentissante que le vote de la Chambre est assimilable à une «auto-critique». Les représentants démocrates avaient rejeté

voir NICARAGUA en A 2

La police retrouve la fillette kidnappée dans Rosemont

■ Une fillette de 7 ans a été enlevée par un automobiliste qui promettait de lui donner un petit chat, vers 19h hier, à l'intersection de la 39e Avenue et de la rue Beaubien dans le quartier Rosemont, non loin de son domicile.

L'enfant, qui, lors du kidnapping, était accompagnée d'une amie de son âge, a été retrouvée 15 à 20 minutes plus tard, sur le trottoir, rue Masson, près de la rue Des Érables, par des policiers du poste 34 qui patrouillaient le quartier.

Selon le lieutenant Yves Fontaine, la fillette, qui souffrait d'un violent choc nerveux, a déclaré aux agents: «Un monsieur m'a enlevée, il m'a fait monter dans sa voiture».

Des policiers appelés en renfort l'ont immédiatement conduite à l'hôpital Sainte-Justine, tandis que les patrouilleurs fouillaient les lieux pour trouver des indices.

Selon les premières indications, la fillette aurait été forcée de se soumettre à divers at-

voir FILLETTE en A 2

AUJOURD'HUI



• FAST FOOD

L'implantation prochaine dans le Vieux-Montréal de nouveaux restaurants de type «fast food» suscite de vives critiques.

page A 3



• BANQUE COMMERCIALE

Le Comité des finances des Communes rend la direction de la Banque Commerciale responsable des difficultés de cette institution.

page E 1

• RADIO

Les sondages BBM du printemps 85 redonnent à CKAC la première place devant CKOI-FM, qui la lui avait ravie aux sondages de l'hiver dernier.

page C 1

• PIRATES

Les auteurs du détournement sur Beyrouth d'un Boeing 727 font sauter l'avion, après avoir libéré tous leurs otages.

page G 1

• MARINE

Les maires de Sorel et Tracy demandent à Marine Industrie de soumettre d'ici demain une nouvelle offre aux grévistes.

page A 10

SOMMAIRE

Annonces classées	E 11
— Les animaux	F 1 à F 8, G 4
Arts et spectacles	F 5
— Informations	C 1 à C 6
— Horaires	D 11
Décès, naissances, etc.	G 5
Economie	E 1 à E 11
Êtes-vous observateur?	F 1
FEUILLETON	F 3
Horoscope	F 2
Le monde	G 1
Mots croisés	F 8
«Mot mystère»	F 4
Télévision	C 1
Tribune libre	A 7
Vacances-voyage	D 10
Vivre aujourd'hui	
— Décoration	D 1 à D 9

TABLOID SPORTS

Bandes dessinées	12, 13
Mots croisés	18

« UN DÉBAT SUR L'UNIVERSALITÉ DES PENSIONS »

Mulroney multiplie les portes de sortie

■ OTTAWA — Face à une opposition qui se manifeste partout au pays, et à la veille

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

d'un autre débat sur l'universalité des pensions de vieillesse au Canada, le premier ministre a multiplié hier les portes de sortie: la désindexation partielle

des pensions de vieillesse n'est plus qu'une «proposition», dont les effets ne se feront pas sentir avant le 1er avril 1986, qui nécessitera l'adoption d'un projet de loi spécial et qui pourrait bien, en définitive, ne jamais voir le jour.

Alors que l'opposition au projet Wilson se propage dans tous les groupes de pression et dans toutes les capitales provinciales,

les libéraux vont relancer ce matin le débat plus large sur l'universalité des pensions, une bataille politique qui a déjà fait reculer M. Brian Mulroney en décembre dernier.

Le député de Terre-Neuve, M. Brian Tobin, va en effet accuser le gouvernement de «relancer par la porte de service une atta-

voir MULRONEY en A 2

DÉSINDEXATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE: UNE DÉCISION INHUMAINE
— RENE



Vous voulez acheter ou vendre une maison...et vous avez des questions...
Appelez des connaisseurs.



876-2632

ROYAL LEPAGE
C'EST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS.

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

que contre le concept de l'universalité.

Le premier ministre et son ministre de la Santé, M. Jake Epp, ont multiplié hier les portes de sortie pour tenter de désamorcer le débat et gagner du temps jusqu'à l'ajournement des Chambres à la fin du mois.

Le porte-parole du premier ministre a déclaré à l'extérieur de la Chambre des communes que le débat avait été prévu par le gouvernement et que c'est pour cela qu'il s'était laissé une porte de sortie dans le budget.

Le discours du ministre des Finances précise en effet que «le gouvernement déterminera si les prestations sont suffisantes à la lumière des circonstances et les accroîtra dans la mesure de ses moyens».

Le temps de réflexion du gouvernement sera maintenant plus long que prévu puisque la mesure ne sera effectivement ressentie par les pensionnés que le 1er avril 1986. Et, comme l'a précisé le ministre de la Santé, il faudra qu'il présente un projet de loi spécial aux Communes, ce qui pourrait tout simplement ne jamais arriver.

L'ensemble de la période de questions a une fois de plus porté sur ce sujet hier aux Communes. Le premier ministre a rejeté les critiques des milieux d'affaires et du premier ministre québécois: «Ce sont des Canadiens comme les autres et ils ont droit à leur opinion», a lancé M. Mulroney. «Ces associations d'hommes d'affaires sont les mêmes qui nous demandaient il y a quelques mois de réduire le déficit à tout prix», a dit M. Mulroney.

On s'attend à Ottawa à ce que le gouvernement profite du jugement de la Cour suprême, ce matin, sur les droits des Franco-Manitobains, pour détourner l'attention du public et de l'opposition. L'ajournement des Communes lui laissera ensuite plus de deux mois de répit. Avant la rentrée des Chambres, à l'automne, le gouvernement pourra prendre plusieurs portes de sortie.

La solution la plus simple serait de recourir au stratagème

trouvé par les libéraux lors de la mise en place du programme «6 et 5». Tout en limitant l'indexation des pensions de base — comme le budget Wilson le propose — ils avaient doublé l'indexation des paiements de sécurité du revenu qui sont versés au 1,3 million de retraités canadiens les plus démunis.

Selon l'ancien ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, les conservateurs pourraient aussi resserrer les règles d'accès aux exemptions de \$500 000 sur les gains de capitaux, règles qui sont actuellement critiquées par les analystes financiers. Les sommes d'argent ainsi économisées permettraient de renoncer à la désindexation des pensions de vieillesse.

Mais cela obligerait le ministre des Finances à renoncer à deux mesures importantes de son premier budget, ce qui est politiquement inacceptable.

Le premier ministre est en quelque sorte pris dans une camisole de force: suivre la suggestion du Conseil d'entreprises de rétablir la pleine indexation pour la seule catégorie des retraités les plus pauvres reviendrait à supprimer ouvertement le principe de l'universalité des programmes sociaux. M. Mulroney s'est solennellement engagé à ne pas y toucher et, préviennent les libéraux, «nous nous battons jusqu'au bout pour sauver cet acquis du contrat social canadien».

Les attaques de l'opposition et les questions des journalistes agacent manifestement de plus en plus le premier ministre: elles ternissent son image de leader modéré. À plusieurs reprises hier, il a répété que «ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il coupe dans les dépenses publiques (...). Si je pouvais demain couper les impôts et majorer les bénéfices aux personnes âgées, je le ferais avec grand plaisir», a-t-il dit.

Considérant enfin cette question de la désindexation des pensions comme encore à l'étude — même si elle fait partie d'un budget déjà adopté par le Parlement — le premier ministre a refusé hier de rencontrer, la semaine prochaine à Ottawa, les groupes de retraités qui se proposent de venir manifester sur la Colline parlementaire.

CONCOURS INTERNATIONAL DE FEUX D'ARTIFICE

Les nostalgiques retrouvent un peu de l'éclat d'Expo 67

■ Depuis des heures déjà, ils sont installés avec une patience de bénédictin. Les uns avec leurs chaises pliantes, les autres sur une couverture étalée

GEORGES LAMON

à même le sol, un «thermos» de café non loin. Ils sont pour ainsi dire en pique-nique. D'autres attendent debout. Ils sont prêts pour le spectacle.

Jean-Luc et Thérèse Aubin, venus de Saint-Félix-de-Valois, à une heure de voiture de Montréal, font partie de ces adeptes. Il faut dire que depuis les années glorieuses d'Expo 67, ce couple d'un certain âge — et fort sympathique de surcroît — arpente Terre des Hommes et La Ronde avec ses enfants.

«Nous sommes venus voir le feu d'artifice de l'Espagne; je n'avais jamais vu quelque chose d'aussi beau», dit Jean-Luc Aubin. C'est ce qui nous a incité à revenir voir la présentation française. Si ce n'est pas beau, eh bien, nous viendrons voir le prochain, pourquoi pas? Ce que je

recherche surtout, c'est une nostalgie d'Expo 67. Vraiment, je m'ennuie beaucoup de cela.»

Un événement en lui-même

Thérèse Aubin, elle, trouve ce Concours international de feux d'artifice «extraordinaire».

«Ce que j'aime surtout, ce sont les couleurs, explique-t-elle, c'est beau, c'est merveilleux. Les enfants ont presque été élevés à La Ronde. Ces feux d'artifice, c'est quelque chose qu'on ne peut pas manquer.»

Et puisqu'ils aiment ça tous les deux, pourquoi ne pas se compléter? D'ailleurs, depuis que les enfants volent de leurs propres ailes, les Aubin et surtout Jean-Luc, un bon vivant, veut profiter au maximum de toutes les belles choses qui passent.

«Ainsi, c'est à Saint-Félix-de-Valois qu'on a appris par des gens d'ailleurs que la participation mexicaine n'avait pas tellement bien fonctionné. Quand même drôle, n'est-ce pas?»

Mmes Suzanne Biron et Renée-Simone Gauthier, respectivement du Cap-de-la-Madeleine et

de Trois-Rivières, elles, viennent pour la première fois voir les feux d'artifice. Elles ont laissé quelques moments leurs maris en liberté.

Pas venues pour rien...

«Nous ne sommes pas venues pour rien, j'espère, précise Mme Biron avant le spectacle de la France. On va voir si ça vaut vraiment la peine. Et si on va revenir la semaine prochaine. Et puis, je n'ai rien d'autre à faire.»

Mme Gauthier, elle, a pris congé de l'hôpital pour venir faire sa petite visite à La Ronde. Pour

voir la différence avec les traditionnels feux d'artifice de la Saint-Jean.

«Ma fille est venue et m'a dit que c'était beau... et me voilà. Je suis pas mal certaine qu'on aimera cela, poursuit-elle. De toute manière, ce n'est qu'à une heure et quart de chez nous en auto. Et puis nos maris aiment ça, ce sont des sorteux...»

M. Rodrigue Lafrenière, de Maniwaki, a été délégué par sa commission scolaire pour accompagner — il en a profité pour amener sa famille — un groupe de jeunes filles de Maniwaki, ré-

compensées pour leur travail au cours de l'année.

«Mes filles laissées en liberté le temps du spectacle, il attend, armé de son appareil photo et de sa caméra vidéo, l'explosion d'étoiles. Pour rien au monde il ne manquerait ça sur pellicule.

Fascination

«Moi, les feux d'artifice, ça m'a toujours fasciné, surtout la richesse, l'intensité des couleurs. Je suis vraiment curieux de voir ce que ça va donner. Je dois avouer que ça m'intrigue un peu. Ce qui m'intéresse avant tout dans ces feux, ce sont les gros calibres. J'aime le bruit, la puissance. C'est fulgurant, féérique, fascinant. Il faut dire que nous allons voir les meilleurs pyrotechniciens du monde. Ça valait la peine de les voir. D'ailleurs, il fallait vraiment quelque chose de fort pour m'attirer. Ce qui m'intéresse beaucoup, c'est la synchronisation, la musique, les couleurs.»

Pourquoi avoir choisi la soirée de la France? Nationaliste de cœur, M. Lafrenière confesse son impatience de sentir un peu de cet arrière-goût du petit cousin européen.



Armé de son appareil photo braqué en direction du lac des Dauphins, M. Rodrigue Lafrenière, de Maniwaki, attend le spectacle.



Confortablement installés dans leur chaise pliante, les Aubin ont choisi presque les premières loges pour participer à la fête des étoiles.

USA

SUITE DE LA PAGE A 1

gerbes de lucioles scintillantes, entrain dans la danse des étoiles effervescentes. Ici, pas de temps mort. Rien n'avait été laissé au hasard. À chaque dixième de seconde presque, les fusées grimpaient dans le ciel dans une époustouffante symphonie de couleurs, de bang et de sifflements. Avec, pour arroser le tout, quelques originalités: comme ces deux drapeaux canadien et américain qui surgissaient tout à coup de chaque côté des rampes de lancement du lac des Dauphins et cette fontaine éclatante de blancheur.

Pourtant, le temps, avec son ciel si bas et qui avait fait la gueule toute la journée avec sa pluie pénétrante, agaçante,

n'aurait rien de bon pour cette démonstration. Comme par enchantement, lorsque le coup d'envoi a été donné à 22h, cette ondée était déjà dissipée. Au grand bonheur d'un public qui s'était néanmoins déjà préparé au pire: les averses.

Et au moment de chaque grand éclatement, de chaque grand embrasement bigarré de ciel, dignes des plus imposants effets pyrotechniques, elle éclatait en applaudissant à qui mieux mieux. Elle était heureuse de l'exploit et d'avoir participé à ce spectacle digne du plus bel album de Walt Disney.

Pendant ce temps, aux abords du pont Jacques-Cartier et sur le tablier du pont, les policiers de la CUM et des Ports nationaux avaient fort à faire pour empêcher les spectateurs de lancer les bouteilles ci et là...



photo Michel Gravel, LA PRESSE

À l'entrée de l'hôpital Sainte-Justine, le grand-père et la tante de la fillette s'entretennent avec les policiers qui ont amené la petite à l'urgence.

FILLETTE

SUITE DE LA PAGE A 1

touchements sexuels. Le présumé agresseur l'a amenée dans une bâtisse abandonnée pour ce faire et l'a laissée à cet endroit d'où elle est rapidement sortie, se retrouvant sur le trottoir où les policiers l'ont trouvée.

Le grand-père et la tante de la petite, en l'absence des parents, se sont rendus à l'hôpital Sainte-Justine. Le grand-père a refusé de parler aux journalistes, soulignant que les poli-

ciers lui avaient recommandé de ne rien dire.

Un enquêteur du poste 51 de la police de la CUM, le sergent-détective R. Babin, a, en fin de soirée, donné quelques renseignements sur le suspect qui voyagerait à bord d'une petite voiture, genre Rabbit ou Honda de couleur pâle, gris, bleu ou vert. Cette voiture est équipée d'un volant sport.

D'après le sergent-détective Babin, cette description correspondrait à celle de la voiture d'un suspect dont on a tracé le portrait-robot. L'homme est recherché en rapport avec plusieurs vols et vols commis dans divers quartiers de Montréal depuis deux mois.

80 000 prêtres mariés au monde

■ PARIS (AFP) — Les prêtres mariés qui sont quelque 80 000 dans le monde vont se retrouver, par délégués interposés, à Rome du 25 au 31 août prochain en un Synode international des prêtres mariés et de leurs épouses, ont annoncé hier les organisateurs de ce congrès.

Près de 200 délégués par groupes nationaux se réuniront à Ariccia à 30 km au sud de Rome avec leurs épouses, des prêtres célibataires et des sympathisants. On compte même sur la présence d'un évêque marié.

À l'ordre du jour du Synode, les problèmes fondamentaux des prêtres mariés qui se disent ministres loyaux et croyants et demandent l'abrogation de la loi sur le célibat obligatoire des prêtres qui date de l'an 1139.

Les délégués discuteront notamment de la compatibilité de l'ordre et du mariage, de la place et du rôle de la femme dans l'Eglise et de l'image du prêtre dans l'Eglise de demain.

Un premier Synode avait eu lieu à Rome en 1983.

Votre pelouse aujourd'hui

■ Le contenu des engrais commerciaux est indiqué sur le contenant par trois nombres. Par exemple, si la formule mentionnée est 5-10-5, cela signifie que l'engrais contient 5% d'azote, 10% d'acide phosphorique et 5% de potassium. Ces minéraux sont essentiels à la croissance des graminées à gazon.

ADRESSES		ADRESSES	
PAIRES	IMPAIRES	PAIRES	IMPAIRES
Acton Vale	NR	Ottoburn Park	NR
Bellefleur	NR	Pointe-Calumet	NR
Candiac	X	Sorel	X
Châteauguay	X	St-Basile-le-Grand	X
Cowansville	X	St-Constant	X
Deux-Montagnes	NR	St-Eustache	NR
Farnham	NR	St-Jean-Baptiste	NR
Granby	X	St-Louis-de-Terrebonne	NR
Joliette	NR	St-Mathias	X
Lachenaie	X	St-Agathe-des-Monts	NR
Laprairie	NR	St-Anne-de-Bellevue	NR
Laval	NR	St-Catherine	X
LeGardeur	NR	St-Madeleine	NR
Longueuil	X	St-Marthe-sur-le-Lac	NR
Mascouche	X	St-Thérèse	X
McMasterville	NR	Terrebonne	X
Mirabel	NR	Vaudreuil	X
Montréal-Est	NR	Ville de l'Île Perrot	X
Mont-St-Hilaire	NR		

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage de 1h recommandé
2 — Arrosage de 2h recommandé

La Quotidienne à trois chiffres 949 à quatre chiffres 1956

LA MÉTÉO

JEUDI 13 JUIN 1985
AUJOURD'HUI: Min.: 10° Max.: 15°
BRUINE ET PLUIE PASSAGÈRE
VENTS MODÉRÉS PAR MOMENTS
DEMAIN: NUAGEUX, ÉCLAIRCIES

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Albion	6	14	Pluie poss.
Outaouais	10	15	Br. pl. pos.
Laurentides	6	14	Pluie poss.
Cantons de l'Est	10	15	Br. pl. pos.
Mauricie	8	14	Pluie poss.
Québec	10	15	Br. pl. pos.
Lac-Saint-Jean	6	14	Nuag. over.
Rimouski	7	14	Nuag. over.
Gaspésie	6	12	Nuag. over.
Bas-Caraïbe	6	12	Nuag. over.
Sept-Îles	6	12	Nuag. over.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	12	21	
Edmonton	8	23	
Regina	5	15	
Winnipeg	6	19	
Toronto	11	15	
Fredericton	8	19	
Halifax	11	23	
Charlottetown	9	17	
Saint-Jean	4	12	

États-Unis

Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	16	27	N.-Orléans	23	29
Buffalo	8	19	Pittsburgh	10	26
Chicago	7	13	S. Francisco	13	31
Miami	26	33	Washington	23	27
New York	18	24	Dallas	17	29

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	11	15	Madrid	12	30
Athènes	20	33	Moscou	10	11
Acapulco	23	33	Mexico	13	26
Berlin	9	17	Oslo	7	17
Bruxelles	5	15	Paris	12	18
Buenos Aires	8	16	Rome	13	26
Copenhague	9	15	Séoul	19	28
Genève	10	18	Stockholm	8	18
Hong Kong	27	31	Tokyo	16	21
La Haie	21	35	Trinidad	24	28
Lisbonne	15	29	Vienne	12	16
Londres	11	14			

NICARAGUA

SUITE DE LA PAGE A 1

une proposition similaire il y a moins de deux mois.

Depuis, bon nombre de Représentants se sont sentis «trahis» par le président sandiniste Daniel Ortega, qui a entrepris une tournée des pays de l'Est au lendemain du vote du Congrès défavorable aux «contras». Cette semaine, le président Reagan a donné un dernier élan à sa proposition en intervenant personnellement auprès de plusieurs démocrates encore indécis. Dans une lettre envoyée mardi à un Représentant démocrate, M. Reagan a déclaré qu'il «ne cherche pas à renverser militairement le gouvernement sandiniste». Il a par ailleurs promis d'envisager «la reprise de discussions utiles directes avec le Nicaragua». Ces propos apaisants tranchent avec la dureté des discours récents du président, qui traitait la semaine dernière de «petit dictateur» le président Ortega.

La résolution adoptée hier par le Congrès précise que l'aide humanitaire sera versée en trois fois d'ici à avril 1986, mais interdit à l'Agence centrale de renseignement (CIA) ou au ministère de la Défense de se charger de cette tâche. Le CIA était à l'origine de l'aide aux contras et a perdu beaucoup de crédit à cause de sa participation au minage des ports nicaraguayens l'an dernier.

Le Congrès définit l'expression «aide humanitaire» comme ce qui ne peut causer de «blessures physiques importantes». L'aide pourra être fournie sous forme de nourriture et de médicaments, mais pourra inclure des uniformes, des jeeps ou des camions, et du matériel de communication. La résolution permet aussi l'échange de renseignements — militaires ou autres — entre les contras et le gouvernement américain.

Les représentants ont encore élargi la marge de manoeuvre du président en refusant de prolonger l'effet d'une législation qui interdit toute dépense en vue

«d'opérations militaires ou paramilitaires au Nicaragua». Cette interdiction, votée quatre fois par le Congrès depuis 1982, est en vigueur jusqu'au 1er octobre. Si elle n'est pas votée d'ici là, le président pourra se servir des fonds spéciaux de la CIA pour financer de telles opérations.

«Vous votez pour abolir ce qui empêche les États-Unis de financer l'invasion du pays et le renversement du gouvernement de ce pays; averti le leader démocrate de la Chambre. M. Thomas «Tip» O'Neill, speaker de la Chambre, est allé plus loin en déclarant que le président «ne sera pas heureux tant qu'il n'aura pas envoyé nos «marines» et nos «rangers» obtenir une victoire complète» au Nicaragua. «Il se voit à la tête d'une parade sur Broadway avec des confettis lancés des fenêtres et un gros sourire sur son visage, comme un acteur de film de série B qui revient au pays en héros.»

Mais la majorité de la Chambre semble avoir décidé de ne pas prêter attention à ces propos, ni à ceux du président nica-

raguayen, qui a pourtant multiplié les promesses de réforme à la veille du vote. Mardi, il déclarait que l'arrêt de l'aide américaine aux contras «créerait un climat grâce auquel toutes les lois d'exception qui affectent le peuple du Nicaragua pourraient être levées». L'état d'urgence, en vigueur depuis mars 1982, donne au gouvernement toute latitude pour limiter l'exercice des libertés politiques.

Un porte-parole de la Maison-Blanche, Robert Sims, a rétorqué que les sandinistes ont «l'habitude de faire des promesses avant les votes du Congrès». M. Sims a rappelé qu'à la veille du vote d'avril, le président Ortega avait promis de relâcher la censure si le Congrès votait contre les contras. «Ils ont ignoré leur promesse après le vote», a-t-il dit.

Le Sénat avait pour sa part approuvé jeudi dernier une aide humanitaire et logistique de \$38 millions aux «contras». Les deux Chambres du Congrès vont devoir maintenant parvenir à un projet commun.



photothèque LA PRESSE

Le promoteur Régis Lévesque multiplie les interventions devant les tribunaux pour sauver son combat de boxe.

COMBAT FRAZIER-CLÉROUX

Régis Lévesque se débat devant les tribunaux

À 11 jours du combat de boxe devant se tenir entre Joe Frazier et Robert Cléroux, le promoteur Régis Lévesque faisait des pieds et des mains, hier, au Palais de justice, pour s'assurer de la validité du contrat signé avec la Ville de Saint-Léonard où devrait se dérouler le combat le 23 juin.

Puisque le temps presse, l'avocat du promoteur, Me Claude F. Archambault, a présenté hier une requête en jugement déclaratoire afin d'amener la Cour supérieure à se prononcer au plus vite.

Une seconde requête

Mais, voyant que le représentant du procureur général entendait se prévaloir d'un délai de 30 jours pour prendre connaissance du dossier, Me Archambault a fait volte-face, s'est désisté de sa première requête pour en présenter une autre où le procureur général n'est pas mis en cause.

Cette seconde requête devrait être entendue demain.

Parallèlement à ce branle-bas de combat, Régis Lévesque a comparu en Cour des sessions de la paix pour plaider non coupable à l'accusation d'avoir, entre le 28 février et le 8 juin 1985, été le promoteur d'un « combat concerté ». Le procès a été fixé au 19 juin, soit mercredi prochain.

Une autre fédération

Au cœur de ces deux procédures la même question est en jeu : la Fédération des pugilistes Montréal, Québec, Canada Inc. est-elle habilitée de par sa charte à sanctionner le combat Frazier-Cléroux, comme l'exige le Code pénal ?

Le ministère de la Justice et le procureur général prétendent que le combat organisé par Régis Lévesque constitue un combat concerté parce que son promoteur entend le tenir sans avoir obtenu la permission d'une commission athlétique.

C'est d'ailleurs ce qu'écrivait dans un télégramme envoyé au maire de Saint-Léonard le ministre de la Justice, Pierre-Marc Johnson, le vendredi 7 juin dernier. À ce moment-là, ce n'est pas la Fédération des pugilistes Montréal, Québec,

Canada Inc. qui s'occupait du combat, mais plutôt la Fédération de boxe professionnelle du Québec, dirigée par Louis Chantigny.

Vendredi prochain, l'avocat de Régis Lévesque tentera de démontrer que la Fédération des pugilistes détient bel et bien une charte canadienne et québécoise la rendant apte à sanctionner le combat de Saint-Léonard.

Il déposera les lettres patentes de la Fédération des pugilistes qui l'autorise, entre autres, à « organiser, superviser et sanctionner, programmer et faire la promotion des combats de boxe professionnelle et semi-professionnelle sur le territoire de la province de Québec en conformité avec les lois du Québec et dans toutes les provinces du Canada ».

Le document a été émis par le ministère de la Consommation et des Corporations, le 18 octobre 1984.

Louis Chantigny était au Palais

Au sein des conseils des deux fédérations, qui travaillent de concert, on retrouve les mêmes noms.

M. Chantigny était au Palais de justice et suivait de très près les péripéties du dossier.

En entrevue avec la Presse Canadienne, il a déclaré qu'il ne renouvellerait sûrement pas son contrat à la direction de la Fédération de boxe professionnelle du Québec, en mai prochain, et qu'il n'était pas exclu qu'il démissionne en cours de mandat. Il considère qu'il a fait sa part.

Dans les couloirs du palais, le promoteur Lévesque a soutenu qu'il avait veillé à ce que les préparatifs et le match soient conformes aux règlements. Il a dit que les rounds avaient été réduits de trois minutes à deux et le poids des gants augmenté de huit à 12 onces.

On sait que Cléroux a 47 ans et Frazier 41. Ancien champion canadien dans la catégorie des poids lourds, Cléroux a perdu 40 livres en vue de ce match. Il n'a pas boxé depuis 1971. Les deux anciens boxeurs doivent recevoir \$160 000 pour cette rencontre.

— Presse Canadienne

LA POLÉMIQUE SUR L'AMARC S'INTENSIFIE

Doré conteste le contrat de McDonald à la Ronde

Le président du RCM, Jean Doré, met en doute les chiffres fournis hier par l'administration municipale cherchant à justifier l'octroi d'un contrat exclusif de dix ans à la firme McDonald, à La Ronde.

DENIS MASSE

Ainsi, selon lui, la valeur de \$800 000 correspondant aux constructions et aux équipements apportés par McDonald à La Ronde, telle qu'elle apparaît au document municipal distribué hier, est de \$300 000 supérieure au véritable contrat intervenu l'année dernière entre l'AMARC (Association montréalaise d'action récréative et culturelle, présidée par Luc Beauregard) et cette entreprise de restauration-minute.

« Il y a là un écart inexplicable visant à justifier l'octroi de ce

contrat », commente Me Doré. Celui-ci critique également la valeur de \$100 000 qui doit représenter les bénéfices dérivant de la commandite et des activités de promotion, en révélant que cette somme était de moitié moindre au contrat.

Enfin, la valeur économisée par l'amortissement des immobilisations (basée sur un emprunt hypothécaire à 12 p. cent) est calculée sur l'investissement avancé de \$800 000 alors que, d'après Doré, l'investissement réel n'est que de \$500 000. Et encore, l'amortissement ne doit pas inclure les équipements qui demeureront la propriété de McDonald.

« Ces chiffres sont tout simplement soufflés pour nous faire croire que l'AMARC a réalisé une bonne affaire », s'exclame le président du RCM qui continue de dénoncer l'octroi de concessions à McDonald, Saint-Hubert

(où Luc Beauregard siège au conseil d'administration) et Pastelli sans aucun appel d'offres et en niant les avantages financiers que nous aurait valu la compétition dans les milieux d'affaires.

Ton électoral

Pour sa part, le président du Comité exécutif, M. Lamarre, s'est porté une nouvelle fois à la défense de l'AMARC en précisant que l'autonomie de gestion accordée à l'AMARC a justement pour but d'atteindre l'un des objectifs principaux de la mission qui lui a été accordée, à savoir exploiter un parc d'amusement sans qu'il en coûte un sou aux contribuables, d'autant plus que ce parc n'est ouvert que trois mois par année.

« L'administration est-elle donc d'avis qu'elle peut obtenir un meilleur rendement de qualité et de prix en supprimant toute com-

pétition entre les différentes entreprises de même type ? » questionna alors le chef de l'Opposition.

Cette remarque n'eut pas l'heur de plaire au président du Comité exécutif qui rétorqua qu'il n'avait aucun conseil à prendre de l'ancien conseiller juridique de la CSN. « Nous savons, a déclaré en substance M. Lamarre, quels lamentables résultats a obtenus l'administration de la CSN à l'époque où Me Doré en a été le conseiller juridique ».

Comme on peut le constater par cette vive passe d'armes, les couteaux volaient bas au cours du débat qui a entamé la séance d'hier à l'hôtel de ville de Montréal. Pour sa part, Me Doré a haussé les épaules en exprimant l'avis que M. Lamarre se sentait probablement déjà en campagne électorale.

Le « fast food » envahit la Place Jacques-Cartier

Les organisations de protection de l'environnement urbain, Action Vieux-Montréal et Sauvons-Montréal, se sont élevées, hier, contre l'implantation, dans le Vieux-Montréal, particulièrement Place Jacques-Cartier, de nouveaux restaurants de type « fast food », tels les Harvey's et les Swiss Chalet.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le président d'Action-Montréal, M. Gaétan Trotter, a dit que l'implantation de ces types de restaurants - leur aménagement est en cours - accentuera le caractère « de foire et de cirque » que la municipalité favorise dans la partie historique de la métropole. La municipalité et les gouvernements, a-t-il dit, sont en train de créer, en pleine ville, pour les masses populaires, une sorte d'aménagement de style La Ronde, qui déprécie les immeubles et installe le mauvais goût.

La présidente de Sauvons-Montréal, Mme Cecile Grenier, a pour sa part qualifié de « déplorable » l'implantation des nouveaux restaurants sur la place Jacques-Cartier. Elle a dit que les nouvelles implantations ne s'accordent pas avec le caractère historique de cette partie de la ville.

À l'ombre des Affaires culturelles

La chaîne internationale « Cara Operations Ltd », de Toronto, ouvrira prochainement, sur cette place qui fait face à l'hôtel de ville, au rez de chaussée de l'hôtel Iroquois, deux restaurants : un Harvey's pour les hamburgers et un Swiss Chalet pour le poulet. L'entreprise Tarte Julie est déjà installée dans ces lieux.

L'ancien hôtel Iroquois, situé sur la partie ouest de la Place Jacques-Cartier, appartient à un promoteur immobilier. Celui-ci a procédé à la rénovation des lieux après que le gouvernement du Québec lui eut fait la promesse d'y installer, aux étages supérieurs, tous les bureaux du ministère des Affaires culturelles. Ce ministère loge dans l'édifice depuis l'hiver dernier ; il y occupe 1,400 mètres carrés de superficie au coût de \$120.12 le pied carré. Le promoteur avait annoncé son intention à La Presse, au mois



L'ancien hôtel Iroquois a été recyclé par un promoteur immobilier pour loger, aux étages, les bureaux du ministère des Affaires culturelles. C'est au rez-de-chaussée, et malgré des promesses formelles, que le promoteur logera des établissements de distribution de « fast food ».

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

d'août 1984, de louer son rez de chaussée à des restaurateurs privés de qualité « à l'exclusion des chaînes de fast food ».

M. Trotter, qui réside dans le Vieux-Montréal, a dit ne pas s'opposer à ce que les citoyens viennent visiter la partie ancienne de la ville. Il a toutefois ajouté que la municipalité et le gouvernement du Québec, ne favorisent pas, par leur action, l'établisse-

ment de commerces et de demeures de qualité.

Un porte-parole du restaurant Le Fripon, situé juste au sud des nouvelles implantations, a dit que, « parce que les chaînes sont puissantes », la municipalité a accordé à Cara Operations, la permission de s'installer en terrasse vitrée hors de l'immeuble, permission qui lui a été à lui-même

retirée récemment. Il a expliqué que la municipalité, en permettant l'ouverture de plusieurs restaurants de qualité médiocre, repousse la clientèle en périphérie.

Les divers porte-parole des deux organisations ont dit envisager la possibilité de faire front commun pour empêcher la progression de ce qu'ils considèrent un mal en voie de propagation.

Le Québec prendra la tête du peloton canadien pour les détecteurs de fumée

En voulant rendre obligatoire, d'ici 18 mois, l'installation de détecteurs de fumée dans toutes les résidences, la Ville de Montréal permettra au Québec de devenir la province canadienne la mieux protégée contre les incendies : le pourcentage de ménages québécois possédant au moins un détecteur de fumée devrait atteindre en décembre 1986 les 73 p. cent, soit une hausse de 13 points par rapport à aujourd'hui.

MICHEL GIRARD

L'adoption de ce règlement municipal forcera 300 000 foyers montréalais à acheter au moins un détecteur de fumée d'ici un an et demi. On estime que cette réglementation devrait « rapporter » quelque \$5 millions à l'industrie de fabrication des détecteurs de fumée.

Sur les 99 municipalités de 10 000 habitants et plus au Québec, 56 ont adopté à ce jour un règlement rendant obligatoire l'installation d'un détecteur de fumée. Montréal faisait partie des 30 municipalités qui avaient manifesté l'intention de

légiférer en cette matière. Seulement 13 municipalités font encore la sourde oreille à l'invitation que leur avait lancée en juin 1984 le ministre des Affaires municipales, Alain Marcoux. Ce dernier avait incité les maires à imposer à leurs concitoyens l'obligation d'installer des avertisseurs de fumée dans les résidences.

Québec se rattrape

Au 31 décembre 1984, selon Statistique Canada, il y avait 1,4 millions de ménages québécois, soit 60,3 p. cent de tous les ménages de la province, qui possédaient au moins un détecteur de fumée. Par rapport à l'Ontario et à l'ensemble du Canada, le Québec accuse présentement un certain retard : quelque 68,5 p. cent des ménages ontariens possèdent un détecteur de fumée tandis que la moyenne nationale se situe à 65,3 p. cent.

Selon le directeur général du Bureau gouvernemental de la prévention des incendies, Gaston Levasseur, il appert que les maisons unifamiliales protégées sont généralement dotées de deux détecteurs

de fumée alors que les logements n'en ont habituellement qu'un seul.

L'achat d'avertisseurs de fumée est un phénomène qui remonte à 1977 alors que le Bureau de la prévention des incendies avait lancé une vaste campagne de protection contre les incendies. Qui ne se rappelle pas du message : « Ce soir, n'entrez pas sous vos draps sans penser au feu... Avec un détecteur de fumée vous pouvez dormir en paix. »

Cette campagne a eu un « effet bombe » sur la vente de détecteurs de fumée. Voici la progression enregistrée en termes de pourcentage de foyers québécois qui ont acheté un ou des détecteurs de fumée à la suite de cette campagne publicitaire : 2,3 p. cent des foyers en 1977, 7 p. cent en 1978, 25 p. cent en 1979, 44 p. cent en 1980... et 60,3 p. cent en 1984.

Depuis cette campagne, plus de deux millions d'avertisseurs de fumée ont été vendus dans la province, pour des ventes totales d'environ \$35 millions.

De \$13 à \$25

Sur quelque 25 marques de détecteurs

en vente au Québec, aucune n'est fabriquée dans la province. C'est l'Ontario, avec une quinzaine de marques, qui est le principal fournisseur du Québec dans ce produit. Au deuxième rang, on retrouve les États-Unis.

Le prix des détecteurs varie de \$13 à \$25. En vertu de la loi sur les produits dangereux, tous les détecteurs vendus au Canada doivent recevoir la certification UCL (Underwriters Laboratories of Canada) avant d'être mis sur le marché.

Le magazine Protégez-vous, de l'Office de la protection du consommateur, a publié dans son numéro de février dernier un reportage sur les détecteurs de fumée : on y fait notamment une comparaison entre 24 marques, ce qui intéressera les futurs acheteurs.

Selon M. Gaston Levasseur, il y a un lien direct entre la baisse enregistrée dans le nombre d'incendies et l'installation massive de détecteurs. De 1979 à 1984, le nombre d'incendies au Québec a baissé de 35 p. cent, passant de 22 064 à 14 283.

Règlement à Montréal en septembre

Tous les propriétaires seront tenus d'installer des avertisseurs de fumée dans leurs maisons, à Montréal, si le règlement déposé hier soir au Conseil municipal est adopté en septembre. Selon le règlement prévu, un délai de six mois sera accordé aux propriétaires pour se conformer à cette réglementation dès qu'elle entrera en vigueur.

Des appareils de détection devront être installés dans chaque pièce susceptible d'abriter des dormeurs.

Dans le cas des maisons de chambres, de pensions ou de logis pour touristes, les appareils devront être installés dès l'entrée en vigueur du règlement.

Le même règlement ordonne aux constructeurs de nouveaux logements d'en équiper dès maintenant toutes les pièces et corridors.

Le budget aide les libéraux de Turner

Jacques Bouchard

Les libéraux fédéraux de John Turner ne s'attendaient jamais à ce que le gouvernement Mulroney leur donne autant de matière pour se « remonter le moral » en si peu de temps.

Après une avalanche de nominations partisans, ce que les libéraux ne pouvaient décrier trop fort après 20 ans de pouvoir presque sans interruption à la direction du pays, voilà que la substance du budget de Michael Wilson leur a donné ce qu'il fallait pour raviver leurs forces sur le terrain.

La décision de désindexer en partie les pensions des personnes âgées a soulevé un grand mouvement de protestation dans la population. Même le monde des affaires a pris position contre cette mesure antisociale, la pire à être annoncée par un gouvernement depuis des décennies.

Même le chef du gouvernement du Québec, René Lévesque, qui tente par tous les moyens de se refaire un certain capital politique en se rapprochant le plus près possible de ses nouveaux amis conservateurs, a été obligé de réagir défavorablement. Il a tout simplement qualifié cette mesure « d'inhumaine ».

Un porte-parole du PLC à Ottawa a déclaré qu'il était assuré, que face à ce cri général d'indignation, le gouvernement sera finalement obligé de faire marche arrière. Comme les conservateurs l'ont déjà fait en s'engageant finalement à maintenir le principe de l'universalité des programmes de santé à travers le Canada.

« Les conservateurs ont frappé trop fort dans leur premier budget. La clientèle des personnes âgées, traditionnellement acquiesce à nous depuis des années, s'en souviendra sûrement. Il ne nous reste que trois ans à patienter, peut-être moins. Car le PC ne pourra se maintenir très longtemps s'il continue à gérer les affaires de l'État comme il le fait présentement », a conclu un des proches de M. Turner.

Du désespoir à l'optimisme

Au lendemain du raz de marée conservateur du 4 septembre, les libéraux fédéraux étaient désespérés face à l'ampleur du désastre. Ce qui vient de se passer depuis neuf mois de ce gouvernement leur a redonné beaucoup d'optimisme.

Mais ce n'est pas seulement cette situation qui redonne confiance aux libéraux. Il y a d'autres facteurs très importants.

D'abord leur leader, John Turner, qui avait fait piètre figure lors de la dernière campagne électorale, a repris du poil de la bête. Il possède mieux ses dossiers et a maintenant plus d'assurance pour les défendre. Son absence de la scène politique pendant huit ans, qui le faisait apparaître comme un politicien d'une autre époque, est maintenant oubliée.

Toutes les semaines, il visite une région du Canada. L'accueil est de plus en plus favorable. Le message passe. Les libéraux ont le sentiment que le « train rouge » a finalement été remis sur les rails.

La permanence nationale amènera à l'automne dans des locaux plus fonctionnels, en plein centre de la capitale fédérale. Le secrétariat général, le cœur de l'organisation, a été confié à l'ex-ministre David Collette.

Deux bonnes nouvelles en provenance du Québec et de l'Ontario rassurent aussi. Après 40 ans de pouvoir des conservateurs dans cette province, les libéraux semblent être en mesure de former le prochain gouvernement à la suite d'une entente intervenue avec le Nouveau Parti démocratique.

Une situation qui permet au PLC de faire plus facilement du recrutement dans l'ancien royaume tory de Bill Davis. Ce qui facilite aussi drôlement l'entrée des fonds dans les caisses d'un parti devenu lourdement endetté par la course au leadership (en vue d'assurer la succession de Pierre Trudeau) et par la campagne électorale qui a immédiatement suivi.

Moins évident au Québec

Le parti fédéral veut aussi profiter de la grande popularité des libéraux provinciaux de Robert Bourassa pour se refaire une virginité au Québec. Comme l'a indiqué la présidente nationale du PLC, Iona Campagnolo, elle compte grandement sur cette puissance provinciale pour redonner de l'élan à son organisation.

Mais là il y a un obstacle de taille. Ils ne pourront guère trop compter sur la collaboration de « leurs collègues » provinciaux pour les guider dans leur recherche d'une nouvelle plate-forme et pour remettre sur pied une organisation valable. Celle-ci avait été très négligée par les hommes de Trudeau, certains que la province leur était acquise d'avance.

Il sera certainement question de ce flirt dans les coulisses du Conseil général du PLC qui aura lieu ce week-end à Québec. Mme Campagnolo et M. Turner répètent depuis plusieurs semaines qu'ils appuient M. Bourassa et qu'ils désirent faire campagne à ses côtés. Une soudaine « affection » qui embête les stratégies du PLC.

Il faut se rappeler que l'opération séduction avait été entreprise par certains dirigeants fédéraux à l'occasion du 23e congrès du PLC à Montréal, en mars. Elle avait été prise avec un grain de sel et avait été commentée avec un sourire sarcastique par les organisateurs et conseillers de la formation québécoise.

C'est tout de même un sujet qui doit être traité avec prudence. Le PLC n'a en effet aucun intérêt à se mettre carrément les libéraux fédéraux à dos avant d'avoir repris le pouvoir à Québec. On est bien conscient qu'on aura besoin de toutes les ressources pour s'assurer d'un succès maximum lors de la prochaine campagne électorale qui sera, sans doute, très rude contre le Parti québécois.

Bon nombre des hommes de Robert Bourassa se souviennent cependant. Ils n'ont pas encore digéré le mépris avec lequel les « fédéraux », lorsqu'ils étaient rois et maîtres à Ottawa, traitaient publiquement leurs « p'tits frères » du Québec, et particulièrement le premier ministre provincial de l'époque.

Ils ne veulent donc avoir aucune dette de reconnaissance à rembourser au lendemain de la victoire. Et surtout pas servir de témoin à la formation fédérale.

\$512 000 de plus au concepteur du Musée de l'homme de Hull

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Travaux publics, M. Roch LaSalle, a autorisé le paiement à l'architecte Douglas Cardinal, concepteur du Musée de l'homme, une somme additionnelle de \$512 000. Cette même réclamation avait été rejetée il y a moins d'un mois par la défunte Société du musée.

Le 16 mai, la requête de M. Cardinal pour des fonds additionnels pour le projet du parc Laurier, à Hull, évalué originalement à \$80 millions, avait été rejetée par la Société de construction des musées du Canada, un des directeurs ayant refusé son consentement alors que l'unanimité était requise.

Mais M. LaSalle a décidé d'assumer la plus grande partie des responsabilités dévolues à la défunte société. Depuis, les autorités du ministère des Travaux publics ont acquis la conviction que les travaux additionnels étaient légitimes de sorte que M. LaSalle a autorisé le paiement à M. Car-

dinal de la somme réclamée, soit \$512 000.

Un porte-parole du ministre a fait savoir que l'architecte recevra un premier versement de \$150 000 et que le solde sera échelonné sur plusieurs versements.

Ce montant est en sus de la somme de \$5,3 millions qui doit être versée en honoraires professionnels au consortium architectural de Cardinal et à la firme d'ingénieurs-conseils Tétrault, Parent et Languedoc (TPL), de Montréal.

Les dirigeants de TPL se proposent également de réclamer du gouvernement une somme additionnelle de \$300 000 en alléguant qu'ils ont dû accomplir plus de travail que ce qu'il avait été convenu lors de la signature du contrat, en 1983.

Selon les responsables de la firme d'ingénieurs-conseils, M. Cardinal a apporté de trop nombreux changements et il a fait preuve de lenteur dans la livraison des plans définitifs à TPL qui devait préparer les spécifications.

DEVANT LA MENACE AMÉRICAINE DE BARRIÈRES TARIFAIRES

Garon: Ottawa a mal défendu les producteurs de porc du pays

■ QUÉBEC — Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation n'y va pas par quatre chemins. À son avis, le gouvernement fédéral a mal défendu les producteurs de porc canadiens devant la menace américaine d'imposer des barrières tarifaires aux exportations canadiennes.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

« Ce dossier, a dit Jean Garon hier à l'Assemblée nationale, a été défendu d'une façon épouvantable par le ministère du Commerce extérieur et par le ministère de l'Agriculture du Canada. »

D'abord, a-t-il expliqué, son homologue fédéral a utilisé cette menace pour vendre un projet de loi controversé sur la stabilisation des viandes rouges, plutôt que de défendre les producteurs

de porc. « Il (John Wise) s'est servi de la menace américaine pour défendre son propre projet de loi, a dit le ministre. Il se trouve ainsi un peu en conflit d'intérêts. »

Ensuite, a encore dit M. Garon, le gouvernement fédéral a limité les importations de viande de bœuf en provenance des États-Unis, cependant qu'il doublait les quotas d'importation du bœuf de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Or, estime-t-il, rien d'étonnant à ce que les Américains aient imposé une barrière tarifaire de 5 cents la livre de viande de porc en provenance du Canada.

« Je ne comprends pas pourquoi — sauf l'amour du Commonwealth britannique, de la monarchie britannique — on devrait augmenter les quotas d'importation de bœuf de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande pour qu'après cela on subisse les représailles des Américains. »

Invité par l'opposition libérale à préciser ce que lui-même a fait dans ce dossier pour prendre la défense des producteurs de porc, le ministre a expliqué en avoir parlé avec son homologue fédéral et être même intervenu pour qu'on modifie la façon de défendre leur cause.

« Des gens ont fait des sourires en disant: M. Garon, vous faites un peu de politique. J'ai répondu: On verra les résultats. Aujourd'hui, je peux vous dire que

les prévisions que j'ai faites au moment où j'ai rencontré les différents groupes se sont avérées exactes. »

Le ministre souhaite maintenant que le premier ministre Mulroney tienne parole et qu'il fasse les représentations agressives et dynamiques dont il parlait mardi aux Communautés. Et ce, pour amener les Américains à revenir sur leur décision de pénaliser les producteurs de porc canadiens.

SONDAGE GALLUP

De 60 à 11 p. cent de Canadiens pour la famille nombreuse

■ La conception que se font les Canadiens du nombre idéal d'enfants par famille a changé énormément au cours des trois ou quatre dernières décennies. En 1945, au début du « boom des bébés » de l'après-guerre, 60 p. cent des Canadiens estimaient que le nombre idéal d'enfants était de quatre et plus. En 1970, 33 p. cent seulement étaient en faveur des grandes familles tandis qu'aujourd'hui, il n'y en a plus que 11 p. cent.

La question posée était la suivante: « Selon vous, quel est le nombre idéal d'enfants par famille? »

Le dernier sondage, sur lequel 5 p. cent n'ont pu se prononcer, donne les résultats suivants:

Nombre idéal d'enfants		Nombre idéal d'enfants		
		Deux ou plus	Trois	Quatre ou plus
1 ou 0	2%			
Deux	54			
Trois	33	1985	56%	33%
Quatre	10	1984	61	26
Cinq ou plus	1	1983	56	27
		1982	63	25
		1980	59	27
		1974	52	24
		1970	34	33
		1957	22	55
		1945	17	60

Les résultats du dernier sondage continuent de démontrer que les Canadiens plus âgés de même que ceux qui ont une instruction scolaire moins poussée et ceux qui ont un revenu de moins de \$20 000 sont plus susceptibles d'être favorables aux grandes familles.

Nombre idéal d'enfants		Deux ou plus	Trois	Quatre ou plus
Sexe:	Hommes	54%	36%	10%
	Femmes	58	30	12
Âges:	18 à 29 ans	59	34	7
	30 à 49 ans	60	30	10
	50 ans et plus	49	35	15
Éducation:	Primaire	52	33	16
	Secondaire	57	33	10
	Universitaire	57	34	9
Revenus:	Moins de \$20 000	54	32	14
	\$20 000 - \$29 999	59	33	9
	\$30 000 et plus	56	35	9

Note: le tableau ne tient pas compte des 5 p. cent qui ont été incapables de fixer un nombre idéal d'enfants.

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées entre les 9 et 11 mai, auprès de 1047 adultes âgés de 18 ans et plus. Pareil échantillonnage est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.



téléphoto PC

Jean Garon, ministre de l'Agriculture du Québec, ne peut s'expliquer la multiplication des bourdes fédérales dans le dossier des producteurs de porc, par rapport à l'administration américaine.

5^e ANNIVERSAIRE

NORACEL
PARURE À VIE

GARANTIE DIX ANS

NORACEL
est définitivement INSENSIBLE aux intempéries.
HUMIDITÉ — AIR MARIN et aux écarts de température.
C'est un gage de durabilité.

NORACEL
Les clôtures sans soucis pour mieux profiter de votre jardin. Elles ne nécessitent AUCUN ENTRETIEN.
Pas de ponçage, pas de peinture, pas de vernis.

Les seules clôtures du genre conçues et fabriquées au Québec. Une étude récente de trois laboratoires en Amérique du Nord confirme que le produit est supérieur après cinq ans de vie.

Un produit de plus en plus en demande. Moi, j'achète **NORACEL NORACEL** un service d'installation garantie et exécutée par des experts.

8460, Pascal Gagnon
Montréal, Québec H1P 1Y4
Tél: (514) 323-4493

Profilés P.C.V. rigides de grand choix... Clôtures, pergolas, tonnelles, portails, lampadaires.

730, rue Godin
Ottawa, ONT K1K
Tél: (416) 881-8163

Lundi au vendredi, 9 h a.m. à 20 h p.m. • Samedi, 10 h a.m. à 16 h p.m. • Dimanche, 13 h a.m. à 16 h p.m.

LA DÉSINDEXATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE

Réprobation unanime de l'Assemblée nationale

■ QUÉBEC — C'est à l'unanimité que les membres de l'Assemblée nationale ont demandé hier au gouvernement canadien de reconsidérer sa décision de désindexer en partie les pensions de sécurité de la vieillesse.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

La motion présentée par Mme Madeleine Bélanger, député libéral de Mégantic-Compton, stipule également que l'Assemblée nationale appuie les représentations en faveur du maintien de l'indexation des prestations de sécurité de la vieillesse.

La veille, la majorité ministérielle du Parti québécois s'était opposée à la présentation de la motion libérale. Hier, c'est à la suggestion du député indépendant de Frontenac, M. Gilles Grégoire, qu'elle a pu l'être, mais sans débat.

Peu avant que cette motion ne soit adoptée, l'opposition libérale avait tenté d'obtenir, comme la veille d'ailleurs, que le gouverne-

ment s'engage à faire les «représentations nécessaires» auprès d'Ottawa.

Après que Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, eut rappelé les démarches entreprises pour que soit amélioré le sort des personnes âgées, et les positions québécoises en la matière, le premier ministre Lévesque s'est engagé à les présenter de nouveau à «nos homologues fédéraux». Au besbin, a-t-il ajouté, avec insistance, et publiquement.

La décision fédérale annoncée le 23 mai par le ministre canadien des Finances, dans son discours du budget, estime l'opposition libérale à Québec, peut faire perdre quelque \$1500 sur cinq ans aux personnes âgées.

Cette décision prévoit en effet que les pensions de vieillesse ne seront plus indexées pour les trois premiers points de pourcentage d'inflation. Ce qui signifie que si l'inflation affiche en hausse de cinq p. cent cette année, la pension de vieillesse, elle, ne sera indexée que de deux p. cent.



En présence de Mme Françoise Marchand, le chef néo-démocrate, Ed Broadbent, a signé hier à Montréal la pétition qui réclame l'indexation intégrale des pensions de sécurité de la vieillesse.

photo PC

Ed Broadbent est convaincu que le gouvernement reculera

■ (PC) — Le gouvernement s'apprête à reculer sur la désindexation des pensions de vieillesse, croit le chef du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent.

Toutefois, il se dit prêt à utiliser toutes les armes que contient le règlement de la Chambre si les conservateurs présentent tout de même un projet de loi pour donner suite à l'intention présentée dans le budget Wilson du 23 mai.

«Nous allons utiliser toutes les règles qui existent dans notre système parlementaire — et il y en a beaucoup — pour les empêcher d'adopter une loi avec laquelle nous ne sommes pas d'accord, mais également 80 p. cent de la population», a soutenu M. Broadbent, hier, alors qu'il terminait sa tournée post-budgétaire à Montréal.

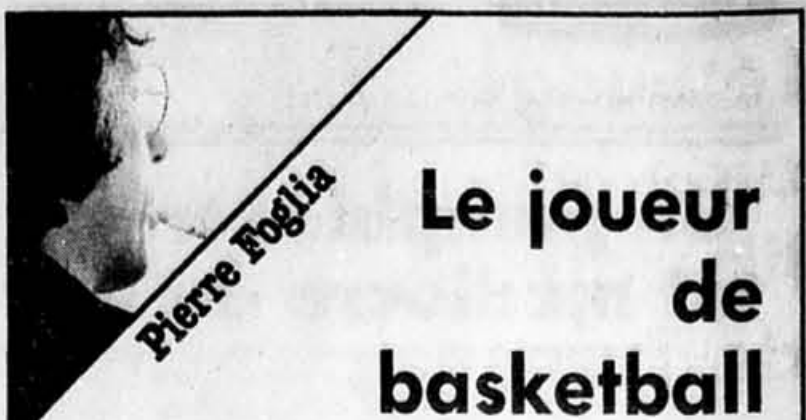
Le chef du NPD a rencontré des représentants des groupes de personnes âgées du Québec pour leur promettre de continuer le combat aux Communes pour forcer le gouvernement à retirer «une mesure injuste qui fait porter le fardeau du déficit sur le dos des plus vulnérables. Le budget le plus injuste que j'ai vu depuis que je suis entré aux Communes en 1968.»

Selon lui, toutefois, le gouvernement va bientôt reculer sur la désindexation partielle des pensions de vieillesse, à cause des pressions sans précédent qui viennent de tous les milieux pour faire modifier cette mesure controversée du budget du ministre des Finances.

«Les conservateurs auront un caucus spécial ce week-end et tout le monde sait de quoi ils vont parler», a soutenu le leader néo-démocrate.

«J'ai reçu, au cours des dernières 24 heures, plus de correspondance que je n'en avais jamais reçue sur un problème particulier. En même temps, les milieux d'affaires, qui ont pourtant été bien traités par le gouvernement dans ce budget, se sont prononcés contre la désindexation, tout comme les premiers ministres provinciaux conservateurs», a-t-il indiqué.

Selon M. Broadbent, les députés conservateurs font face à des pressions sans précédent de la part de leurs propres électeurs. Il dit avoir rencontré nombre de militants du Parti conservateur qui se disent outrés par cette mesure du budget Wilson.



Le joueur de basketball

■ Il y a de cela à peu près un mois, je me suis éveillé, un matin, avec une furieuse envie de jouer au basketball...

Remarquez bien que je n'essaie pas, ici, de vous impressionner, je n'essaie pas de vous faire dire: «Ah comme il est fou!» Pas du tout... Il est vrai que j'aime me distinguer du commun des mortels, mais pas le matin. Le matin, je serais plutôt mortellement commun, je me réveille généralement en ne pensant à rien, et n'ai pas d'autre envie que celle d'aller pisser.

Pourquoi le basketball, et pourquoi ce matin-là? Je n'en sais fichtre rien, et ne m'en serais pas inquiété si on ne m'avait pas dit: «Mais, enfin quoi, à ton âge, y penses-tu!...»

Si j'ai bien compris, et après une rapide enquête auprès de mes amis, il est socialement admis, le matin, d'avoir une furieuse envie de sauter la voisine dans l'ascenseur, ou bien de partir faire de la voile dans les mers du Sud, ou encore, après une toast brûlée, d'avoir envie d'assassiner la moitié de l'humanité... C'est, semble-t-il, le genre de souhaits matinaux qui font de vous un adulte normal... Tandis que l'envie de jouer au basketball! Non mais, oh, ça va pas la tête?!...

Le basketball a pourtant un grand avantage sur la voile dans les mers du Sud et sur l'assassinat collectif: il est immédiatement praticable, et à un coût, ma foi, modeste. J'ai dépensé, ce matin-là, \$26 dans un magasin de sport, pour un ballon et un panier avec son filet. Ce n'est vraiment pas cher payer pour une furieuse envie...

— À quelle hauteur du sol doit-on fixer le panier?... ai-je demandé au vendeur.

— C'est selon la taille de vos enfants, il ne faut pas leur mettre cela trop difficile, autout de huit-neuf pieds, me répondit-il...

— Ce n'est pas pour des enfants. C'est pour moi.

— Pour vous? Ah...

C'était un «ah» d'étonnement encore poli.

— Si vous voulez, je peux me renseigner sur les règlements exacts, quelle hauteur, et les dimensions du panneau, et du carré au-dessus du cercle, rappelez-moi demain...

— C'est que je voudrais absolument jouer ce matin!

— Vous voulez absolument jouer au basketball ce matin? Ah...

Cette fois, son «Ah» était un «Ah je vois, je vois, ne contrarions pas monsieur, sait-on jamais, il est peut-être dangereux...»

J'ai souvent envie les femmes enceintes de pouvoir manifester n'importe quel désir sans provoquer de suspicion. Je n'ai jamais cru que leur état leur conférerait une folie particulière. Seulement, par quelque obscure tradition, leur état les autorise à exprimer cette folie que nous portons tous, et qui d'ailleurs n'est pas folie...

Pourquoi n'aurions-nous toujours que des envies programmées par la publicité, ordonnées par notre éducation et interprétées par une armée de psy?... Et pourquoi seulement trois catégories d'envies, celles qui relèvent du cul, du pouvoir ou du fric?

Moi je crois que si on se laissait faire... particulièrement au sortir de la nuit, quand le rêve se lève comme la brume, accrochant des lambeaux clairs-obscuraux aux branches les plus basses...

C'est souvent à cette heure-là qu'on a envie, je ne sais pas moi... ce matin-là, je me suis laissé surprendre par une furieuse envie de jouer au basketball, mais j'imagine que cela pourrait être n'importe quoi qui fasse diversion à nos routinières obsessions, à notre quotidien...

Bref, n'importe quoi qui prouve qu'on est vivant, et différent de son voisin.

N'importe quelle envie, au fond. Sauf celle, bien entendu, de gagner le million.

N'allez pas croire, j'en fais, après coup, une manière de conte philosophique, mais j'ai vraiment acheté, ce matin-là, un ballon et un panier de basketball... que j'ai fixé à la bonne hauteur (dix pieds) à l'arrière de la maison...

Et depuis, je n'arrête plus de jouer! J'en néglige mes vélos. Je cours, je saute, je lance, avant mon café le matin, dès que j'ai cinq minutes dans la journée, à la nuit tombée même... c'est comme un envoûtement.

Je m'invente mille jeux qui n'ont évidemment rien à voir avec le basketball. Par exemple, je vise le panier et je me dis, si le ballon rentre, je vais recevoir une lettre de ma fille demain. Et le ballon ne rentre pas. Ou... si je manque quatre fois de suite, il va m'arriver quelque chose de très grave, peut-être le cancer! Je manque quatre fois de suite et de fait, ma blonde m'appelle: «Pierre, téléphone!»... C'était bien le cancer: le garagiste pour me dire que mon char est fini, ou le gars de l'impôt qui me réclame ma déclaration 81...

L'autre jour, c'était un homme d'affaires, que je connais un peu, qui me proposait un gros truc, genre auberge... il me laissait quelques jours pour y penser. J'ai joué ma décision sur des lancers de coin, à la limite du gazon, là où commence le blé d'Inde. Cinq sur dix et je devenais aubergiste dans le Vermont... j'en ai mis seulement trois dedans...

— Écoute, j'y ai bien pensé, tout bien calculé, en adulte responsable, je regrette d'avoir à te dire non!

Reste douze secondes à jouer. Kareem Abdul Foglia s'empare du ballon, dribble entre les pissenlits, contourne le petit pommier, évite adroitement le manche du râteau (faudra que je dise à ma blonde de ranger ses outils)... Kareem contrôle toujours le ballon, la foule retient son souffle, le voilà qui tire en extension, le ballon roule autour du cercle et... et yééé! le ballon tombe dans le panier! Les Lakers de la Haute-Yamaska viennent de remporter un autre championnat...

Je m'y attendais, après le match, les journalistes ne m'ont pas lâché: «Et puis, Abdul Foglia, la retraite, c'est pour quand?»

C'est à ce moment-là que ma blonde est sortie sur la véranda: «Viens-t'en, le souper va être froid!»

Comme je mangeais mes spaguettis en silence, elle s'est inquiétée:

— Ça ne va pas?

— Si, si. C'est juste que je me demandais si j'étais pas un peu trop trop pour jouer au basketball...

— Ben voyons, il n'y a pas d'âge pour jouer au basketball!

Elle a raison. Mais j'ai mal posé ma question. Ce que je me demande, en fait, c'est: est-ce qu'il y a un âge pour rêver?

Ottawa veut vendre le Vieux-port de Québec, et à n'importe qui...

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral souhaite se départir des installations du Vieux-port de Québec au profit du gouvernement provincial, de la ville ou de l'entreprise privée, a fait savoir hier le ministre des Travaux publics, Roch LaSalle.

«On ne peut pas penser faire de l'argent avec la vente, si on peut récupérer ce qu'on a investi (\$100 millions), on s'en tirerait à bon compte», a soutenu M. LaSalle.

Hier, à sa sortie des Communes, il a indiqué qu'il croyait que le rapport du comité présidé par le vice-premier ministre Erik Nielsen, sur les compressions budgétaires à faire dans l'administration fédérale, recommanderait à Ottawa de dissoudre la Société du Vieux-port de Québec et de se départir de l'ensemble

des installations construites pour les fêtes nautiques de l'été dernier.

Le gouvernement québécois aura la priorité s'il désire acquérir les installations, puis Ottawa les offrira à la ville et se tournera vers l'entreprise privée en dernier recours.

L'idée avait été évoquée, l'automne dernier, par M. LaSalle, mais avait reçu un accueil défavorable de la part du maire de Québec, Jean Pelletier.

«M. Pelletier n'était pas intéressé quand je l'ai rencontré. Cela peut représenter un cadeau de grec, mais si la présence du secteur privé, qui se fait sentir par des projets, rendait cette partie de territoire rentable, peut-être qu'il changerait d'idée», a dit M. LaSalle.

PROMOTION

Spécial Fête des Pères
(16 juin '85)

149\$

Fauteuil pivotant "Alpha"
Structure en tube laqué
noir et housse disponible
en gris ou en noir.

STRUC-TUBE

MONTRÉAL
3782, rue St-Denis
Montréal, Québec
Tél. (514) 282-1666

MONTRÉAL (ANNEXE)
3990, rue St-Denis
Montréal, Québec
Tél. (514) 288-9817

LAVAL
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Tél. (514) 682-1544

LONGUEUIL
Place Longueuil
825, boul. St-Laurent
Tél. (514) 670-1772

JOLIETTE
453, De Lanaudière
Joliette, Québec
Tél. (514) 755-1116

MONTRÉAL
289, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
Tél. (514) 844-4908

Ce bureau de poste ne ferme jamais

Où pouvez-vous trouver l'affranchissement exact pour une lettre tard le soir?

Vous l'aurez de votre compteur postal Pitney Bowes. Vous pourrez ainsi envoyer votre lettre le soir même et en accélérer la livraison car les lettres affranchies par un compteur postal sont triées plus rapidement.

Appelez Pitney Bowes et procurez-vous un compteur postal qui travaille aussi fort, et aussi tard, que vous.

Pour plus d'informations appelez 1-800-268-7801 (En C.-B.: 112-800-268-7801) ou postez ce coupon à: Pitney Bowes du Canada Ltée, 150 Fernand Drive, Don Mills, Ontario M3C 3B5. Plus de 50 bureaux à travers le Canada.

Nom _____
Titre _____
Compagnie _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code Postal _____ Tél. _____

L-109-85

Pitney Bowes

Un pamphlet triste et médiocre du PQ

Ce livre singulier que le Parti québécois lance cette semaine aux Éditions Québec-Amérique, sous le titre *Lévesque-Bourassa: au-delà de l'image*, ne scandalisera personne. C'est un retour à la vieille, à l'irrésistible tradition des pamphlets électoraux, remplis d'omissions, de demi-vérités, de phrases incomplètes, de citations hors contexte, de jugements spéculatifs. C'est un effort systématique de propagande, sur beau papier, avec couverture plastifiée mais sans respect pour l'intelligence et la conscience des électeurs...

Le Québec en a vu bien d'autres. Il a appris, surtout depuis 25 ans, avec les changements de régimes et les expériences étrangères, à décoder ces messages lourdement partisans, à hausser les épaules, à rejeter ces mises en scène.

Non, l'entreprise ne scandalise pas. Mais, puisque l'oeuvre porte la signature du Parti québécois et de son président, elle suscitera la déception et une certaine tristesse chez tous ceux, partisans ou non, qui ne sont pas demeurés insensibles à l'idéal de renouveau et d'intégrité que faisait naître en 1968 la fondation du PQ. Déjà, au sein du Parti libéral, René Lévesque fut l'artisan inlassable d'une révolution des moeurs électoraux, le missionnaire de la transparence, de la vérité sociale, du vrai dialogue démocratique avec le peuple.

Vingt-cinq ans plus tard, retiré du circuit, Jacques Parizeau constate avec chagrin qu'on «retrouve actuellement l'Union nationale partout en politique...». Le Parti québécois n'y échappe pas et ce livre pourrait être le symbole de son désarroi, le signe de sa décadence.

Il est bien connu que le régime de Robert Bourassa a souffert de faiblesses sérieuses et commis sa part d'erreurs. C'est du reste avec une sévérité draconienne qu'il a été jugé par le peuple en 1976. On pourrait même soutenir que l'électorat, cinq ans plus tard, cherchait encore à punir les Libéraux en reconduisant le gouvernement Lévesque. Le Québec a ainsi connu neuf années de régime péquiste qui a eu ses heures de gloire mais qui s'étiole péniblement aujourd'hui dans les contradictions et les échecs.

Or ce gouvernement, qui repousse d'une saison à l'autre l'épreuve du jugement populaire, qui se dérobe à l'électorat, prétend comparer son action à celle d'un gouvernement que les Québécois avaient jugé en son temps, il y a presque 10 ans. Et c'est le retour de Robert Bourassa qui lui sert de prétexte commode à ce scénario factice. Si au moins les auteurs de l'ouvrage avaient eu l'honnêteté intellectuelle, sans omettre ses erreurs, de reconnaître au passage quelques réalisations libérales. Ils s'en sont bien gardés: suivant l'ancien procédé éculé des propagandistes de l'école des années trente, les scribes du PQ n'hésitent pas à attribuer à Jean-Jacques Bertrand la paternité des ouvrages de la Baie James!

On ne dénombre plus les erreurs, les omissions, les déformations. Comme s'il fallait obligatoirement altérer l'histoire pour prononcer un réquisitoire. Ce qui est triste dans cette affaire, c'est de mesurer la distance vertigineuse parcourue en 17 ans par une formation qui cautionne aujourd'hui des procédés qu'elle condamnait naguère au nom des valeurs et des idéaux qui devaient transformer la société.

Et quant à la postface de M. René Lévesque, on se prend à regretter en la lisant que son auteur, qui l'a écrite de son propre aveu à la hâte, par morceaux et cahin-caha, ne l'ait pas remise sur le métier afin de produire un texte qui eût été digne de lui.

Michel ROY

Ah! s'il y avait d'honnêtes espions!

Si ce n'est pas lui, c'est son père. Et si ce n'est pas son père, c'est son oncle. À la fin, toute la famille y passe.

Toute la famille, c'est beaucoup dire. Il y a bien quelques justes dans ce clan. Mais il faut convenir que la famille Walker de Virginie, pourvoyeuse de sujets pour la Marine américaine, s'est signalée également comme agent d'élite au profit de l'URSS. John Walker, son fils et son frère ont tous à répondre du crime d'espionnage au profit des Russes. Les trois individus ont servi dans la marine. Pour une double vie, c'est une double vie...

Ces révélations causent naturellement un vif émoi, et les médias ne se font pas faute de documenter le lecteur par la multiplication des articles, des films et des photos sur le crime et ses auteurs. Dans une nouvelle phase, les plus hautes autorités sont invitées à évaluer à voix haute l'étendue du désastre, à dire quels sont les dommages exacts infligés à la nation par les indiscretions rémunérées des goudjats.

L'espion intéresse toujours, parce qu'il sort de l'ordinaire, qu'il joue un jeu dangereux et qu'il ne meurt pas toujours dans son lit. Il faut voir l'indéniable succès que remportent les histoires d'espionnage.

«L'espionnage, écrivait Montesquieu en 1748, serait peut-être tolérable s'il pouvait être exercé par d'honnêtes gens.» Quel dommage que le métier ne recrute pas plus d'esprits honnêtes!

La télévision a fait «comparaître» à l'une de ses grandes émissions d'information du soir un prisonnier qu'on avait extrait de sa cellule, pour qu'il vienne témoigner sur le crime d'espionnage pour lequel il a été condamné à 40 ans de prison. Cet homme, encore jeune, condamné il y a quelques années, répétait inlassablement: «Ce n'est pas ce qu'on imagine. Être espion, ce n'est pas une vie. Quand le Kremlin vous a mis le grappin dessus, vous n'en sortez plus. C'est comme porter une charge de 60 livres sur son épaule.» Quand on a fait remarquer à ce pêcheur repent que Walker père ayant entraîné Walker fils dans la carrière il fallait supposer que l'espionnage avait tout de même quelques facettes fascinantes, l'invité a dit qu'il ne comprenait pas pareille conduite.

Il y en a beaucoup, en effet, qui ne comprennent pas. Comment peut-on être américain, avoir été marié, père de famille, avoir servi dans la marine, tout en trahissant sa patrie au profit des Russes? Cela se passerait en Europe, on comprendrait, mais aux États-Unis! Et ce nom de Walker, qui inspire tant confiance, qui ouvre toutes les portes.

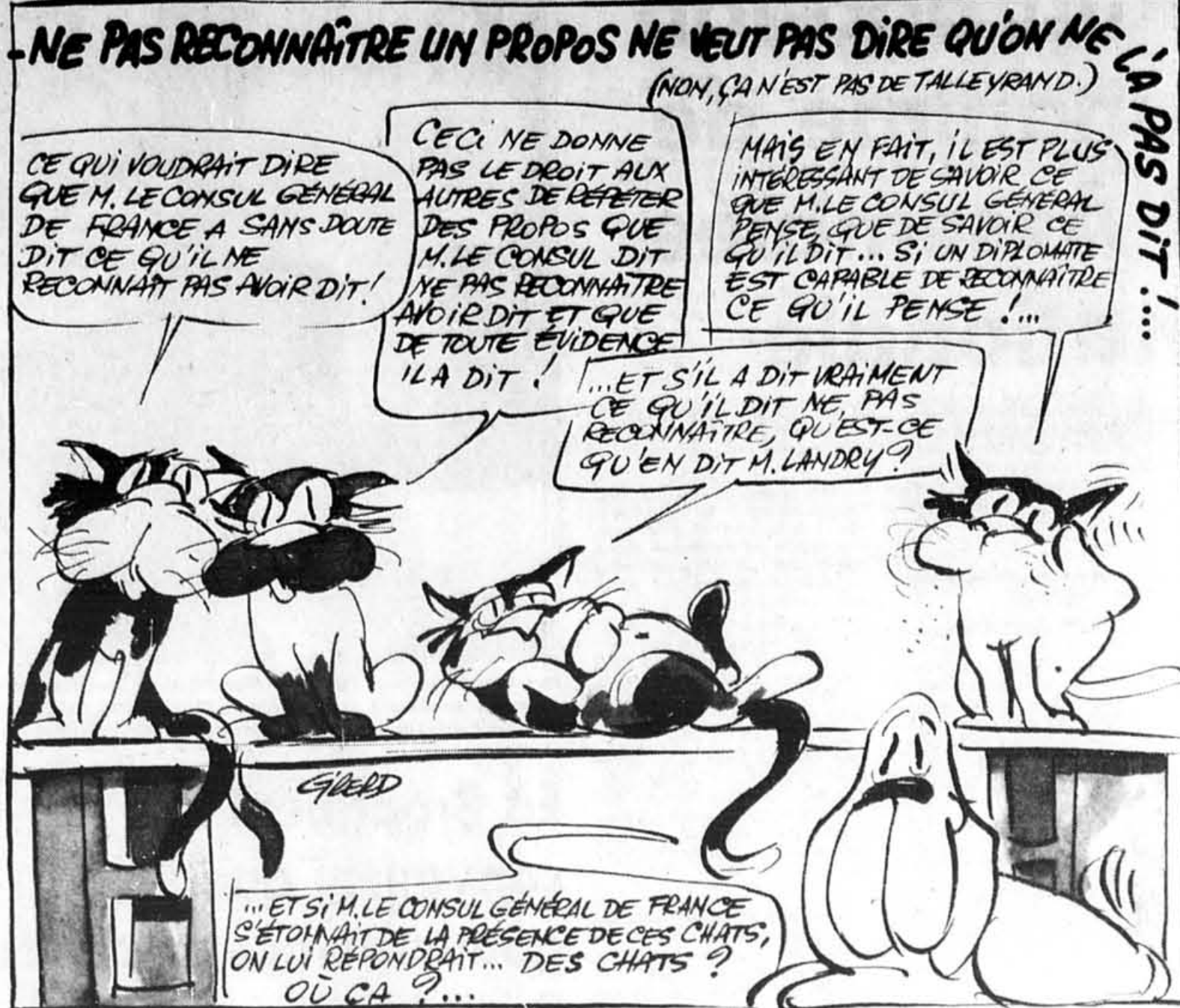
Où allons-nous, grand Dieu, si on peut maintenant trahir pour de l'argent? Car, ce qui trouble beaucoup d'Américains, c'est que les Walker et quelques autres ne trahissent pas par conviction, par sentiment de sympathie à l'égard de l'URSS ou par foi dans le communisme international, mais pour de médiocres avantages pécuniaires.

À certains cette pensée devient tellement insupportable qu'ils préfèrent croire que les Walker ont trahi pour se venger d'une société qui ne savait pas reconnaître leur valeur. La guérison des complexes par l'espionnage en quelque sorte!

Il est difficile de savoir ce qui se passe dans la tête des gens. Il est possible que la notion de solidarité nationale ou de devoir à l'égard de la patrie soit totalement étrangère à certains.

Même si les dommages causés par les indiscretions ne sont pas irréparables, l'opération aura accru la méfiance. Amiraux et représentants du Pentagone n'ont pas été lents à tirer la morale de cette sombre histoire. Elle invite à une vigilance plus grande vis-à-vis de la menace soviétique.

Guy CORMIER



Jean-Guy Dubuc

C'est peut-être vrai que Montréal renaît

Il paraît que Montréal renaît...

C'est du moins ce que l'on croit et affirme à la Chambre de commerce de Montréal. Et le congrès qu'elle a tenu, en fin de semaine dernière, à Montebello, semble refléter cet espoir nouveau qu'on n'avait pas vu luire depuis fort longtemps.

La Chambre a peut-être raison. Et les Montréalais ont peut-être raison de se mettre à espérer dans leur ville.

Il faut bien admettre que le mouvement des capitaux et des sièges sociaux vers Toronto a débuté il y a une trentaine d'années et qu'il s'est sérieusement accentué en 1976. Il faut bien admettre qu'une certaine morosité s'est emparée de la communauté d'affaires locale et que le découragement en a saisi plusieurs. Mais, selon M. André Vallerand, directeur général de la Chambre, ce temps-là est passé. Les gouvernements de Québec et d'Ottawa collaborent avec Montréal comme jamais auparavant. Les gens d'affaires retrouvent leur dynamisme. Et Montréal revit.

En fait, en jetant un coup d'oeil autour, on se rend compte que le mouvement est amorcé.

La Chambre entend mettre

un accent particulier, l'an prochain, sur les liens avec la Chine, l'ouverture vers l'extérieur, le téléport, le Centre bancaire international, la pétrochimie et l'arbitrage international. Or, tout cela est présentement en gestation; tout cela est possible, voire plausible, réalisable. Et les conséquences seraient immenses: le téléport, par exemple, qui regrouperait les grandes forces de télécommunications, soutenues par Bell Canada et par Téléglobe, deviendrait un avantage marquant pour les sociétés qui se préparent au défi des années 2000. On ne peut rattraper les sièges sociaux qui ont quitté Montréal; mais il faut prendre les moyens pour cesser d'en perdre dans les années qui viennent.

On se rend compte aussi que la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) participe à ce nouvel optimisme. Selon son commissaire général, M. Yvon Gariépy, la métropole jouit présentement d'un second souffle qu'il ne faut pas laisser mourir. En fait, l'an dernier, la valeur des permis de construction a atteint la somme de \$152 millions, comparativement à \$22 millions l'année précédente. Cette an-

née, pour les quatre premiers mois, on a déjà émis pour \$48 millions de permis; l'élan semble donné et vouloir se poursuivre.

Le président de la Chambre, M. Philip O'Brien, affirme même: «La ville commence à être perçue comme une gagnante, tant dans un contexte national qu'international...» On veut le croire, évidemment.

Déjà, un signe: les événements culturels qui se tiendront à Montréal cet été. Quelle ville au monde peut se vanter d'offrir, dans un même été, une exposition Ramsès II, une autre de Picasso, un festival international de cinéma, un autre de jazz, un autre de théâtre, en plus des concerts de l'Orchestre symphonique, des concours pyrotechniques et de mille autres choses qui peuvent séduire les touristes le moins curieux et les Montréalais le moins déçus.

C'est vrai qu'il y a un souffle. On a assez pleuré, on peut commencer à espérer, peut-être.

Il faudrait, disait le nouveau président de la Bourse, M. André Saumier, encore plus de créativité. Il était presque étonnant d'entendre cet expert de la finance déclarer que pour

les découvertes, il fallait faire place aux gens créateurs, à ces gens souvent brouillons, difficiles, réfractaires aux structures traditionnelles... Surprenant, aussi, de l'entendre encourager les entreprises montréalaises à cultiver un certain «chaos contrôlé» nécessaire à leur épanouissement... Le langage est nouveau, la perspective est nouvelle, le souffle est nouveau.

En fait, il est grand temps que Montréal se relève. Bien sûr, la plus grande ville du Québec est dépendante de l'état de santé général du Québec. Mais cette fois, la ville semble précéder la province. La confiance dans la ville renaît avant que la province ait pu donner quelques indices de renouveau valable.

C'est peut-être parce que nos «gens d'affaires» se rendent compte qu'il est inutile et inopportun de tout attendre des gouvernements, comme les Québécois ont fait depuis trop longtemps. Collaboration et coopération, d'accord; mais dépendance, jamais.

L'autonomie, la prise en charge, le souci de s'assumer personnellement refont surface. Si Montréal en profite, le Québec et le Canada en retireront des fruits.



Marcel Adam

M. Mulroney est coincé par ses promesses contradictoires

Pendant la campagne électorale Brian Mulroney s'était engagé à réviser certains programmes sociaux qui accordent des allocations ou des rentes aux citoyens nantis qui peuvent s'en dispenser. Cette économie ne devait pas servir cependant à alléger le déficit mais aider davantage les citoyens dans le besoin.

Or voici que le gouvernement invoque l'excessive lourdeur du déficit pour désindexer partiellement les pensions de vieillesse.

En réalité les vieillards ne sont pas mis à contribution seulement pour atténuer le déficit mais pour accorder des avantages fiscaux considérables au monde des affaires.

Il faut aussi rappeler que M. Mulroney avait pratiquement juré que non seulement un gouvernement conservateur ne couperait pas les pensions de vieillesse mais qu'il rétablirait «la pleine indexation au coût

de la vie (c'est-à-dire éliminer le plafond fixé à cinq et six pour cent par les libéraux).

La désindexation partielle des pensions de vieillesse est en soit odieuse. Mais ce qui la rend particulièrement révoltante c'est que les personnes âgées ont le sentiment d'avoir été dupées pour des fins électorales.

Ce qui fera autant de tort à M. Mulroney que son insensibilité à l'égard des citoyens les plus vulnérables c'est d'avoir trompé leur confiance. Alors qu'il ne savait rien leur refuser avant les élections pour obtenir leur suffrage, une fois élu il ne s'est même pas donné la peine de les consulter, avant la publication du budget, comme il l'avait aussi promis, alors qu'il n'a pas négligé de consulter et d'écouter les puissants groupes d'intérêts qui, incidemment, ne trouvent pas beaucoup à redire de ce budget.

Il est rare dans ce pays qu'un consensus se dégage. Le gouvernement a réussi à faire l'unanimité contre lui avec ce budget qui fait du ministre Wilson l'antithèse de Robin des Bois en enlevant aux pauvres pour donner aux riches.

Non seulement les groupes du troisième âge font-ils front commun, mais la presse du pays n'est pas en reste avec les partis d'opposition pour crier sa réprobation, cependant que les trois premiers ministres conservateurs des provinces maritimes et celui du Québec ont dénoncé cette mesure malgré leur amitié pour le gouvernement Mulroney.

Même le monde des affaires, qui n'est pas naturellement sympathique aux mesures sociales et aux politiques de redistribution de la richesse, vient de prendre le parti des pensionnés de l'État contre le gouvernement.

Au ministre Wilson qui prétend que les bénéficiaires des pensions de vieillesse doivent faire aussi un petit «sacrifice», le Conseil d'entreprises, qui réunit les plus grandes corporations du pays, a dit par la voix de son président, M. Thomas D'Aquino, que «la guerre au déficit, c'est seulement pour ceux qui ont les moyens de faire des sacrifices».

Ne voulant pas que l'on «coupe les revenus des Canadiens les plus pauvres», M. D'Aquino voudrait que l'on ampute plutôt les pensions de vieillesse et les allocations familiales aux citoyens les plus riches.

Mais l'ennui c'est que M. Mulroney avait aussi promis de ne pas toucher à l'universalité des programmes sociaux. Pris dans ce dilemme cornélien, il a choisi de renier ses engagements à l'égard des citoyens les plus vulnérables.

L'alcool à 21 ans: des responsabilités qu'il faut assumer

La Ligue de sécurité du Québec appuie la proposition du BAC (Bureau d'assurances du Canada) de relever l'âge de la consommation de l'alcool à 21 ans et ceci en dépit des déclarations de certains chercheurs «que, d'autre part, il est toujours dangereux dans une loi de traiter les jeunes en mineurs irresponsables».

«Ce genre de discrimination vexatoire finit toujours par créer des réseaux parallèles de marché noir: de vente d'alcool, de fausses cartes, de faux baptêmes. En quelque sorte, cela aura entraîné nos jeunes à faire ou à utiliser des faux, à devenir des délinquants, à côtoyer l'illégalité, parce qu'on les a soumis à une règle comportementale que nous ne sommes pas capables de suivre nous-mêmes...»

Il est important de comprendre que ce procédé existe depuis longtemps déjà chez les moins de 18 ans qui désirent entrer dans les discothèques avant l'âge minimum requis. L'application de la loi n'incombe pas seulement aux corps policiers mais aussi aux propriétaires d'établissements de discothèques et de brasseries. D'ailleurs, il leur serait plus facile de repérer à l'oeil les moins de 21 ans que les moins de 18 ans. L'effet véritable d'une telle loi serait d'exclure des discothèques et des brasseries les 16-18 ans qui sont les plus impliqués dans les accidents de la route. Les propriétaires n'ont-ils pas, eux aussi, un rôle «sociétal» à jouer en refusant de servir de l'alcool à des jeunes?

La loi demande déjà à ces propriétaires d'interdire la consommation d'alcool à ceux qui sont en état d'ébriété: la Ligue de sécurité du Québec voit mal que pour des considérations d'ordre purement commercial de gains, ces propriétaires continuent de servir de l'alcool à des jeunes qui, pour la plupart, doivent conduire un véhicule automobile pour rentrer chez eux.

Il ne s'agit nullement ici de prohibition car de toute façon, l'alcool est présent dans presque tous les foyers québécois. Mais, en éliminant la consommation d'alcool dans les établissements publics pour des jeunes de moins de 21 ans, on éliminera la cause la plus fréquente de décès sur les routes, du fait que les jeunes doivent conduire pour rentrer chez eux.

D'autre part, dans ce problème, il ne faut tout de même pas oublier la responsabilité des parents et leur implication dans ces terribles statistiques.

Car, demande la Ligue, qui permet au jeune d'utiliser la voiture familiale pour aller dans un débit d'alcool? Qui signe afin que le jeune puisse acheter sa voiture?

La Ligue rappelle qu'aux États-Unis, 28 États ont déjà passé la loi de la consommation de l'alcool à 21 ans, et 15 autres s'apprêtent à le faire. Présentement, deux États ont une réglementation pour une consommation minimum à 20 ans: 10 l'ont à 19 ans; 3 à 18 ans et 7 États permettent une consommation à différents âges entre 18 et 21 ans.

Il ne faut donc pas toujours uniquement blâmer les corps policiers lorsque l'on parle des jeunes qui se tuent sur nos routes. Il est temps de partager cette responsabilité entre ceux qui sont liés directement ou indirectement avec la consommation de l'alcool chez nos jeunes, soit les parents, les policiers, les propriétaires de débits d'alcool et les jeunes eux-mêmes.

Attendre la solution parfaite qui plait à tout le monde ne peut que conduire au défautisme et à l'indifférence. Malheureusement nous sommes déjà trop engagés dans cette voie.

Yves R. MONDOUX
Président-directeur général
Ligue de sécurité du Québec

Des oeuvres d'artistes aux murs du Parlement

Monsieur Jean-Guy Dubuc, dans l'édition dominicale de LA PRESSE du 2 juin, commet en éditorial, un épître sur ma personne, trouvant excessif le coût d'une toile faite de moi.

Permettez-moi de situer le tout dans son contexte: depuis 1867, il est de tradition que les présidents d'Assemblée et, à l'époque, du Conseil législatif, voient ainsi leur portrait fait par un artiste.

Je conviens volontiers que les présidents ne sont pas les figures politiques marquantes de leur époque. La plupart de mes prédécesseurs ne sont guère connus du public, sauf ceux qui se sont fait connaître dans d'autres fonctions.

En revanche, par cette tradition, l'Hôtel du Parlement a ainsi hérité d'oeuvres d'éminents artistes canadiens tels Hamel, St-Charles, Jongers, Franchère, Harris, Suzor-Côté, Leduc, Iacurto et Lemieux.

Ces oeuvres viennent s'ajouter à celles de Charles Huot, qui ornent les salles de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif, et aux magnifiques sculptures de Hébert, Laliberté et Brunet que l'on trouve en façade de l'immeuble. Car l'Hôtel du Parlement est en soi une oeuvre d'art, contenant d'autres oeuvres d'art. Restauré comme il l'a été ces dernières années, l'immeuble a retrouvé la splendeur que l'architecte Eugène Taché avait conçue pour lui. Il était d'autant plus important de faire cette

restauration que l'Hôtel du Parlement est, par excellence, le patrimoine de tous les Québécois.

Dans ce contexte, il me semble normal que le Parlement continue à s'enrichir d'oeuvres d'éminents artistes d'ici. C'est ce qui a motivé ma décision, n'ayant aucune illusion sur «l'immortalité» des présidents, mais étant convaincu de celle de nos meilleurs artistes.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de constater qu'une annonce d'une page dans les neuf quotidiens du Québec, une seule journée, peut coûter 41 000\$; et qu'en reste-t-il? De même 25 000\$ vous donneront accès à quelques toutes petites minutes de publicité à la télévision des réseaux français, une seule fois, sans compter le coût de la production.

Qu'y a-t-il donc de mal à laisser aux murs du Parlement l'oeuvre d'un artiste québécois de renom que les quelque cent mille visiteurs annuels de l'immeuble pourront apprécier bien des années après que la notoriété toute relative de son sujet se sera estompée?

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour inviter tous vos lecteurs à venir sur place constater l'immense effort de restauration et de rénovation qui a été fait au Parlement, dont tous ont raison d'être fiers.

Le président
Assemblée nationale
Richard GUAY
Québec

Des piétons en danger

M. Robert Thibodeau
Responsable de la
signalisation routière
Ville de Montréal

Je dénonce un manque de signalisation à l'intention des piétons aux intersections suivantes:

1) Saint-Laurent et avenue des Pins; 2) Saint-Denis et Roy; 3) Saint-Denis et Cherrier; 4) Saint-Denis et Sherbrooke; 5) Saint-Laurent et Sherbrooke.

Chaque jour, plusieurs milliers de piétons traversent ces intersections en observant les signaux lumineux situés en face d'eux de l'autre côté de la rue. Voilà qu'en certains endroits, le feu vert devient clignotant. À ce moment-là, les piétons sont portés à avancer. Au même moment sur l'allée perpendiculaire, une flèche verte indique un droit de passage aux automobilistes (intersections Saint-Denis / Roy et Saint-Denis / Cherrier) qui l'utilisent, ne sachant que les piétons, eux aussi, sont en droit d'en faire autant. Cela provoque énormément de risques d'accident et même des accidents où les piétons ne font jamais bonne figure (encore aujourd'hui 29 mai à 17 h 15, plusieurs centaines de personnes ont vu une voiture heurter un jeune homme, coin Saint-Denis / Cherrier, pourtant tous les deux «étaient en droit»). A qui la faute?)

Je tiens à mentionner que l'intersection la plus dangereuse à mon avis est Saint-Laurent / avenue des Pins. Les piétons placés à l'angle sud-est et voulant traverser vers le nord ne voient pas du tout que le feu est vert pour les voitures filant vers l'est sur des Pins, la plupart du temps à vive allure. À chaque fois (car je traverse cette rue plusieurs fois par jour) plusieurs personnes (jeunes et moins jeunes) risquent de se faire «ramasser».

J'invite les inspecteurs de la ville et les gens des médias à faire leur enquête sur place (surtout aux heures de pointe), ils pourront recueillir plusieurs témoignages s'ils n'y laissent pas leur peau.

Oui, au nom des milliers de piétons qui empruntent ces intersections, je demande que l'administration de la ville de Montréal réagisse rapidement en modifiant concrètement ce défaillant système de signalisation et en installant des feux à l'intention des piétons.

La ville s'est déjà payée des lampadaires de \$20,000 chacun; elle peut bien investir quelques milliers de dollars en sécurisant ses piétons, il y va de leur vie.

Gilbert RENAUD
Montréal

Au sujet d'un massacre

J'ai été frappé par l'article paru dans LA PRESSE du 28 mai au sujet de la «guerre des camps» de Sabra Chatilla, et du massacre des civils palestiniens qui y habitent.

Il est curieux de remarquer à quel point les médias se montrent discrets de nos jours, par rapport au tapage fait en 1982 dans ces mêmes camps par les «milices chrétiennes». Avec quelle modération AFP, AP et REUTER acceptent ce massacre par les Chittes alors qu'elles s'étaient indignées démesurément contre les chrétiens libanais!

Si je dis «démessurément», c'est bien parce que ces derniers

avaient — et ont quotidiennement — bien plus de raisons de se laisser aller à des réactions excessives si l'on en juge par ce qu'ils subissent tous les jours depuis plus de 10 ans en vue de leur élimination massive.

Il semble que là où le bât blesse, c'est quand des communautés islamiques refusent le droit à la différence et veulent un Liban exclusivement musulman, tandis que les chrétiens n'aspirent qu'à vivre en paix avec tout le monde — y compris Israël. Est-ce là un crime?

R. DUSSAULT
Saint-Laurent

Les risques du pompier

Les pompiers de Montréal risquent trop leur vie parce qu'ils sont pourvus de matériel désuet.

En passant au coin des rues Mt-Royal et St-Denis un dimanche matin, je voyais des pompiers sur une échelle chatouillant le mur de briques avec leur javelot antique et leur hachette tout en étant dans la fumée.

Avec des outils plus performants, empruntés d'un démolis-

seur s'il le faut, comme un marteau ou bélier pneumatiques, en un rien de temps ils auraient pu faire la même chose.

Et que penser de ces deux autres téméraires au bout de la grande échelle Magyris, toujours dans la fumée, alors que l'on pourrait diriger ces jets d'eau en regardant l'écran télé en circuit fermé.

Fernand ROY
Montréal

Réforme du capitalisme

La source des problèmes de la situation économique du pays, ce sont les abus du régime capitaliste: il faut le réformer.

Les richesses créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme sont mal réparties et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins des différentes classes.

La justice sociale exige un juste salaire. Nous avons appris qu'un niveau trop bas de salaires engendre le chômage parce qu'il diminue le pouvoir d'achat de l'ouvrier et tend à faciliter la surproduction. Les marchés s'engorgent et on ferme les usines. On nous a aussi enseigné qu'un niveau trop élevé des salaires engendre le chômage parce qu'il oblige le patron à diminuer son personnel en le remplaçant en partie par un outillage plus perfectionné.

Or la justice sociale demande que tous les efforts et toutes les volontés conspirent à réaliser, autant qu'il se peut faire, une politique des salaires qui offre au plus

grand nombre possible de travailleurs les moyens de louer leurs services et de se procurer ainsi tous les éléments d'une honnête subsistance. La justice sociale exige aussi un juste équilibre entre les salaires et les prix auxquels se vendent les produits de diverses branches de l'activité économique.

La justice sociale exige un juste revenu aux pensionnés et une honnête subsistance aux jeunes après leurs études. Par conséquent, le gouvernement qui désire promouvoir la justice sociale ne doit pas demander aux pensionnés dont la majorité ont un bas revenu fixe de contribuer à diminuer le déficit de notre pays, le Canada, et doit fournir de l'emploi à un plus grand nombre d'ouvriers.

Ceux qui ont bénéficié de la mauvaise gestion qui a contribué à augmenter la dette de notre pays, doivent être ceux à qui le gouvernement doit s'adresser pour la diminuer.

Réjeanne ST-MICHEL PIPER
Lachlne



Lysiane Gagnon

Avez-vous du charisme?

■ Êtes-vous du bois dont on fait les grands politiciens? Avez-vous du charisme autrement dit? Si oui, vous pourriez être dans la catégorie des «Héros», dans celle des «Anti-Héros», ou dans celle des «Mystiques». Mais encore faudra-t-il que votre type de charisme soit celui qui corresponde aux aspirations de l'électorat. Selon les époques en effet, la population souhaite tantôt un Héros, tantôt l'Anti-Héros, tantôt un Mystique.

Au menu aujourd'hui, un petit test qui vous permettra d'évaluer votre charisme. J'ai fait le test moi aussi... non pas pour moi — je n'ai pas de visées politiques! — mais pour nos cinq «grands».

Le résultat? Pierre Trudeau a un charisme à dominante héroïque mais à forte composante mystique. René Lévesque a, en plus atténué, les mêmes caractéristiques, avec une composante d'Anti-Héros. Chez Robert Bourassa, c'est l'Anti-Héros qui l'emporte, avec une composante mystique. Pierre-Marc Johnson et Brian Mulroney ont exactement le même type de charisme: l'Anti-Héros prédomine légèrement, contrebalancé par deux composantes héroïques et une composante mystique.

Bien sûr, il n'est question ici que d'image et de perception, de la personne publique du politicien autrement dit, et non pas de la réalité, de sa personne privée. Pour que ce test soit (plus ou moins) valable, en outre, il faudrait qu'il soit administré à un échantillon représentatif de l'électorat.

• • •

Bien que peu friande de ce genre de catégorisation réductionniste, je me suis amusée à l'exercice, inspiré par un article paru il y a quelques temps déjà dans une revue américaine, *Campaigns and Elections*, sous le titre «The Charisma Factor: using it to win elections». L'auteur, Gerald Goldhaber, président d'un centre de recherches en communications fondé par McLuhan, a été, dit-on, le premier à prévoir la victoire de Reagan en 1980.

Le charisme, dit-il, dépend de cinq facteurs: l'apparence physique, la sexualité, le message, l'action (leadership, prise de décision), et l'aptitude à utiliser les médias.

Le Héros — prototype: Kennedy — a l'apparence que le commun des mortels rêverait d'avoir. Sa sexualité est perçue comme étant vigoureuse, audacieuse. Son message transmet une image de force: il dit ce que les gens aimeraient pouvoir dire. Dans l'action, il est agressif, audacieux. C'est un bon orateur, capable de soulever les foules.

L'Anti-Héros — prototype: Jimmy Carter, Walter Cronkite — ressemble à Monsieur-tout-le-Monde. Il a (croit-on), une sexualité dans la moyenne. Son message est à l'avenant: il dit ce que l'électeur moyen dirait, il veut ce que veut l'électeur moyen. Ses décisions sont prévisibles, prévues, sans surprise. C'est un orateur ordinaire.

Le Mystique — prototype: Henri Kissinger — a l'air «exotique», «différent». Sa sexualité est mystérieuse. Son message aussi: on ne sait jamais exactement ce qu'il veut dire. Dans l'action, il est imprévisible. Comme orateur, il est spécial, pas comme les autres.

Il va de soi qu'il n'y a pas de type «pur», et que la plupart des politiciens empruntent à plus d'une catégorie, mais il y a en général une dominante.

Ainsi, Goldhaber estime que le charisme de Reagan est à dominante «mystique», quoiqu'il soit, quant à l'apparence et à l'aptitude à «passer l'écran», dans la catégorie des Héros, et dans la catégorie des Anti-Héros pour ce qui est de sa sexualité (perçue comme celle d'un mari et père de famille ordinaire). Ce qui, en 1980, le plaçait dans la catégorie «mystique», c'était son message d'extrême-droite (inusité) et un style d'action surprenant (il avait l'audace de se présenter contre le président-sortant, de proposer des mesures comme le blocus de Cuba, etc.). Or, en 1980, c'était un leader mi-héros, mi-mystique que souhaitait l'électorat américain.

• • •

On ne sait pas au juste ce que souhaite l'électorat québécois... Mais voici le test du charisme, par lequel vous pourrez évaluer votre type de charisme ou celui de nos cinq «grands»... à propos desquels vos réponses seront peut-être différentes des miennes, puisque ces perceptions sont subjectives.

—1. Votre apparence physique se rapproche-t-elle de «l'idéal» populaire?

—2. Ressemblez-vous à Monsieur-(Madame)-tout-le-monde? Passeriez-vous inaperçu(e) dans un groupe?

—3. Y a-t-il dans votre apparence quelque chose de spécial, de «différent», d'«exotique»?

—4. Avez-vous beaucoup de sex-appeal? Vous perçoit-on comme audacieux, sexuellement entreprenant? (Il va de soi que cette question ne s'adresse qu'aux hommes. Chez une femme, de telles caractéristiques seraient plutôt un handicap.)

—5. Vous perçoit-on plutôt comme ayant une activité sexuelle normale, ordinaire?

—6. Les gens sont-ils au contraire incertains quant à la nature de votre sexualité?

—7. Ce que vous dites ressemble-t-il à ce que le public aimerait être capable de dire? Êtes-vous perçu comme audacieux, agressif?

—8. Vos messages ressemblent-ils plutôt à ce que dit la majorité ou aux résultats des sondages?

—9. Vous perçoit-on au contraire comme étant incertain, ambigu? Est-il difficile de connaître vos positions exactes?

—10. Êtes-vous un homme (une femme) d'action, de décision? Avez-vous un comportement audacieux, agressif?

—11. Êtes-vous un leader moyen, qui «suit» la majorité?

—12. Un leader exceptionnel, imprévisible? Est-ce que vos décisions surprennent, étonnent?

—13. Êtes-vous un bon acteur capable de «passer l'écran»? Un orateur excitant?

—14. Un orateur moyen, sans caractéristique particulière, tout juste capable de se tirer d'affaires à la télé?

—15. Un orateur différent, avec un style inusité, des techniques spéciales?

Si vous répondez «oui» à la majorité des questions 1, 4, 7, 10 et 13, vous êtes un Héros. Aux questions 2, 5, 8, 11 et 14, vous êtes un Anti-Héros. Aux questions 3, 6, 9, 12 et 15, vous êtes un Mystique. Peut-être cependant êtes-vous, comme Lévesque, Mulroney et Johnson, un «mélange» des trois.

Voici maintenant «mes» résultats.

Trudeau: cinq points de Héros, quatre de Mystique.

Lévesque: un point d'Anti-Héros, trois points de Mystique, quatre de Héros.

Robert Bourassa: cinq points d'Anti-Héros, deux points de Mystique.

Brian Mulroney: deux points de Héros, trois points d'Anti-Héros, un point de Mystique.

Pierre-Marc Johnson: idem.

J'ai eu quelques problèmes. Avec Lévesque, par exemple, il répond (d'après moi) aux questions 2 et 7, mais ne répond-il pas aussi, par certains côtés, à la question 3? Et, depuis sa volte-face constitutionnelle, à la question 9? J'ai hésité, j'ai fini par dire oui aux deux. (D'ailleurs, tout le monde sauf Trudeau s'est retrouvé dans la question 9.)

Lévesque et Trudeau ont plus de points que les autres parce qu'ils ont une image plus complexe. Ainsi, ils répondent tous deux aux questions 10 et 12, étant des leaders à la fois forts et imprévisibles.

Oui Monsieur?

EN ÉTÉ, ILS SONT ESSENTIELS.



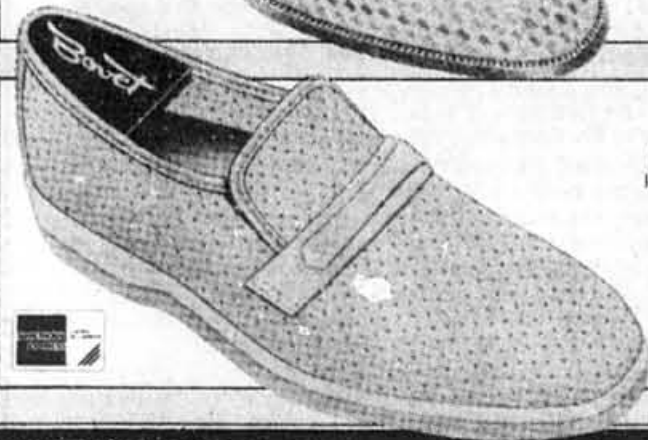
LA CHAUSSURE IDÉALE pour vos tenues sport d'été. En toile, avec motifs tressés à l'empeigne. Tons naturel, gris ou taupe. Pointures discontinues 7 à 13 dans le lot. Largeur D. Pas toutes les pointures dans toutes les couleurs.

Prix courant \$26,95
\$ 19,98 la paire



JUSQU'À 13 D. EN TOILE TRESSÉE, TYPE BALMORAL, 4 oeillets. Lavable, tons naturel, taupe et gris pâle. Pointures discontinues 7 à 13 dans le lot, en largeur D. Pas toutes les pointures dans toutes les couleurs.

Prix courant \$28,95
\$ 19,98 la paire



EN DAIM PERFORÉ. Intérieur cossiné. Tons sable, gris et glace. Pointures discontinues 7 à 13 dans le lot. Largeurs B, D et EEE dans le lot. Pas toutes les pointures dans toutes les couleurs.

Prix courant \$45,00
\$ 29,98 la paire

EN VENTE DANS CES 4 MAGASINS SEULEMENT
Galerias d'Anjou 353-6310
Boulevard Métropolitain 376-4140
Carrefour Laval 687-1670
Promenades St-Bruno 653-5100

Bevet



Les hors-séries!

(2 PORTES)

LES HORS-SÉRIES CONTINUENT

Déjà hors du commun, les BMW 635CSi et 735i se distinguent encore davantage cette année par un nouveau moteur plus puissant et par le système de freinage ABS.

ENEZ CONTINUER VOUS AUSSI CHEZ BMW-CANBEC

Situé à quelques minutes du centre-ville, BMW-Canbec est un des plus anciens et plus importants concessionnaires de la marque au Canada. Venez y essayer le modèle «hors-série» de votre choix et venez nous essayer!



BMW-CANBEC

5055, rue Paré

1 coin de rue au nord de Jean-Talbot, à l'est de Décarie.

TÉL.: 731-7871



photo Paul-Henri-Talbot, LA PRESSE

Jean-Charles Delafosse explique qu'il a désespérément tenté d'arracher le marteau des mains de son amie de coeur. Le coronar ne l'a pas cru.

Delafosse tenu criminellement responsable de la mort de Lise Cuzzi

Jean-Charles Delafosse, 35 ans, a été tenu criminellement responsable de la mort de son amie Lise Cuzzi, 25 ans, assassinée à coups de marteau le 1er juin dernier.

ANDRÉ PÉPIN

Devant le coronar Roch Héroux, Delafosse, niant avoir tué intentionnellement son amie de coeur, a soutenu que c'est elle qui voulait le tuer. «J'ai voulu lui arracher le marteau des mains, mais, dans la bousculade, elle est tombée à la renverse et s'est blessée à la tête», a expliqué le témoin.

Le coronar n'a cependant pas retenu cette version des faits, la victime ayant, selon le pathologiste, reçu deux coups mortels à la tête.

La jalousie

Le drame est survenu le 1er juin, vers 7 heures du matin, dans l'appartement de Delafosse, situé au 580 de la rue Bennett, à Montréal. La jalousie serait le mobile.

Delafosse a expliqué qu'il avait vu son amie de coeur debout au pied du lit, un gros marteau dans les mains. «Je dormais, a-t-il dit. Je me suis précipité à genoux dans le lit pour lui enlever le marteau.»

Le marteau qui a servi au meurtre appartenait à Lafosse et se trouvait dans un placard de la cuisine. Après le drame, avant l'arrivée de la police, Delafosse a pris soin de le laver dans le bain, de même qu'il a lavé les draps salis de sang sur lesquels reposait la victime.

La veille du drame, le couple s'était rencontré dans un bar pour prendre quelques consommations et décider s'il devait vivre ensemble en permanence ou se quitter. Delafosse affirme aujourd'hui que son amie voulait aller demeurer avec lui, mais les témoignages recueillis par la police indiquent plutôt qu'elle songeait sérieusement à le quitter.

En affaires, il faut savoir écouter

Pour réussir en affaires, il faut tendre l'oreille—aux demandes de renseignements, aux commandes, aux questions de service après-vente.

Mais comment desservir les marchés éloignés si vous ne pouvez établir des succursales partout au Canada et aux États-Unis?

Bell Canada vous propose deux solutions, économiques et efficaces: le **renvoi automatique interurbain** et le **service 800**.

Le **renvoi automatique interurbain**, c'est comme ouvrir une succursale dans une autre ville... sans sortir de votre bureau!

C'est simple: avec le renvoi automatique interurbain, le nom de votre entreprise est inscrit dans l'annuaire téléphonique (pages blanches et Pages Jaunes^{MC}) des villes de votre choix, au Canada ou aux États-Unis, avec un numéro local de sept chiffres.

Tout appel à ce numéro est automatiquement acheminé par l'interurbain à l'endroit de votre choix. Et ce, sans que votre interlocuteur se rende compte que vous n'êtes pas dans sa ville.

Autrement dit, vous acquérez à peu de frais une véritable «saveur locale».

Le service 800 de Bell vous permet lui aussi d'assumer les frais d'appel de vos clients éloignés. C'est l'idéal pour susciter des commandes ou des demandes de renseignements provenant des zones commerciales qui vous intéressent, au Canada et aux États-Unis.

Il suffit de faire connaître ce numéro dans votre publicité et vos communications. Et les clients de ces marchés éloignés pourront vous atteindre sans frais, pour passer des commandes ou poser des questions.

Le **service 800** et le **renvoi automatique interurbain**, deux services de qualité offerts à coût fort raisonnable aux entreprises qui veulent étendre leurs marchés et accroître leurs bénéfices.

De plus, Bell met à votre portée des services interurbains véritablement nationaux, grâce à son association à Telecom Canada, le réseau qui regroupe dix compagnies de télécommunications à travers le pays.

Les télécommunications Bell. Toute la télécommunication. Les équipements, l'interurbain, la transmission de données. Avec Bell, votre entreprise dispose d'un système de télécommunication intégré. Un système de télécommunication parfaitement incorporé au fonctionnement de l'entreprise. Un système efficace.

Pour plus de renseignements sur les services qui vous mettent à l'écoute de nouveaux marchés, nous vous offrons justement la possibilité d'en essayer un, en tant que client éventuel. Il suffit de composer, sans frais, le

1 800 361-7528.

L'efficacité passe par Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

Bell

GBS
GENERAL
BEARING SERVICE INC.

1326, rue Notre-Dame ouest
5759, rue Hochelaga
6879, rue Jarry est
1918, boul. des Laurentides
805, boul. Ste-Foy (Long.)
120-A Ste-Croix, St-Laurent
(coin Philippe)

TIMKEN
Roulement à rouleaux coniques

Ouvert le samedi avant-midi 937-7423

VOYAGES

TRAVELAIDE

Pour bien voyager

LE VÉRITABLE MODE DE VIE

C'EST LA QUALITÉ ET LES PRIX

OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR
COMPAREZ NOS PRIX

Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements fait en FRANCE et en ITALIE.

Prix CLUB 402	
Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ.....	\$295
Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ.....	\$225
Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'au genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ.....	\$85
La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange, faite en FRANCE et GRIFFÉE.....	\$40
La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE.....	\$20
Imperméable trench ou raglan, marque JUPITER de FRANCE.....	\$150

ETC. QUI DIT MIEUX?

Club 402-HOMMES

2160, rue de la Montagne, suite 402
Montréal, Québec H3G 1Z7 — Tél.: 849-9151
Lundi au vendredi: 9 h 30 à 18 h; samedi: 10 h à 16 h

Jeunes parents accusés de négligence criminelle

■ Aldo Zurlo et Charlotte Selby, les jeunes parents d'un bébé mort à 29 jours le 23 septembre dernier, que le coronar Roch Héroux a tenus criminellement responsables de cette mort, ont été accusés de négligence criminelle.

JOYCE NAPIER

Ils comparaitront devant la Cour des sessions demain pour savoir s'ils peuvent être libérés sous cautionnement.

Aldo Zurlo, 19 ans, et Charlotte Selby, 21 ans, avaient comparu brièvement en cour hier pour qu'on fixe la date de leur enquête. Les parents de Mme Selby étaient présents.

Mardi, les deux avaient tour à tour expliqué au coronar Héroux comment l'enfant était mort.

« Je ne savais pas, j'ai fait du

mieux que je pouvais », a soutenu le père, un assisté social. Il avait obligé sa femme à quitter l'hôpital 18 heures après l'accouchement parce qu'il avait peur qu'elle le quitte.

« Il ne me laissait jamais seule. J'avais peur de lui », d'expliquer la jeune femme qui devait reprendre son travail comme danseuse nue trois jours après son accouchement.

Le médecin pathologiste avait dit au coronar que le bébé ne pesait que 5,3 livres à sa mort, quelque deux livres de moins qu'à sa naissance.

Ses parents le nourrissaient de lait 2 p. cent et d'eau.

« Il portait de nombreuses ulcérations, avait dit le médecin, parce qu'il avait trempé très longtemps dans son urine et il portait des lésions typiques des gens qui souffrent de plaie de lit à cause d'une immobilité forcée. »

Presque victime de sa force de caractère...

■ OTTAWA (PC) — Michaela Jacqueline Cadeau s'est fait dire hier par la Commission de compensation des victimes de crimes qu'elle était « presque la victime de sa force de caractère ».

À tel point, ont noté les commissaires Anne Stanfield et Gerald Harquail, que la commission a remis son jugement à plus tard, en attendant de plus amples informations médicales.

Mme Cadeau a été victime d'un choc en assistant à l'assassinat de son ami mais, selon la commission, il n'est pas sûr que ce

choc ait été légalement suffisant pour justifier une indemnité.

Le crime s'est produit le 29 novembre 1981, à Port Perry en Ontario. Mme Cadeau a vu son ami Robert Oakley se faire poignarder en voulant porter secours à une amie. Mais au lieu de faire une dépression nerveuse, « elle a eu le courage de se relever ».

Mme Cadeau a soutenu, devant la commission, que « la loi n'est pas réaliste », puisqu'elle ne semble pas admissible à des indemnités pour la seule raison qu'elle n'a pas sombré dans le désespoir.

POUR GARANTIR VOS ESCAPADES D'ÉTÉ À L'ÉTRANGER

SÉCURITÉ

L'assurance-maladie qui commence à la frontière

30\$ Couvrent toute la famille partout à l'étranger du 15 juin au 15 septembre 1985

En dehors du Canada, les frais médicaux sont souvent beaucoup plus élevés et l'assurance-maladie du Québec n'en couvre qu'une partie...

SÉCURITÉ est une assurance-maladie qui vous rembourse la différence entre les prestations prévues par le Régime d'assurance-maladie du Québec et les frais réels engagés lors d'une maladie soudaine ou un accident survenant hors du Canada, entre le 15 juin et le 15 septembre prochain.

Souscrivez vite avant le 15 juin.

Pour que cette assurance entre en vigueur à compter du 15 juin: ■ Retournez sans tarder la demande d'adhésion ci-jointe ou Souscrivez par téléphone en composant: (514) 286-8403

■ ou encore, si vous êtes à l'extérieur de Montréal, composez sans frais le 1-800-361-5139

Bureau ouvert le samedi, de 9h00 à 16h00.

DEMANDE D'ADHÉSION

NOM DU DEMANDEUR _____ AGE _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
TÉL. _____ SIGNATURE DU DEMANDEUR _____

Choisissez votre modalité de paiement:

☐ Chèque de 30,00\$ à l'ordre de la Croix Bleue (à joindre à cette demande)

☐ Indiquez le numéro de votre carte ci-dessous

Souscrivez vite pour être certain d'être assuré à compter du 15 juin prochain.

NOTRE SUPER SOLDE SEMI-ANNUEL

Commence Aujourd'hui!

JUSQU'À 50% DE RABAIS

MAGNIFIQUE MANTEAU DE VISON 20%-40% DE RABAIS!

Toutes nos superbes fourrures ont été réduites! JUSQU'À 50% DE RABAIS!

IRRÉSISTIBLES VÊTEMENTS SPORT-MODE - JUSQU'À 50% DE RABAIS!

Super coordonnés. Rég. 75\$-255\$. MAINT. 37,50\$-157\$!

Marques reconnues. Rég. 45\$-250\$. MAINT. 32\$-175\$!

Collections - Boutique Adessol MAINT. À 30% DE RABAIS!

Ports International. Styles tout spécialement sélectionnés. 30%-50% DE RABAIS!

CACHEY - VÊTEMENTS SIGNÉS - 30% DE RABAIS!

(magasin principal seulement) Byblos, Complice, Perry Ellis, Calla, Portfolio

SOLDE DE FABULEUX TRICOTS!

Chandails d'été. Rég. 115\$-295\$. MAINT. 79\$-199\$!

T-shirts. Rég. 55\$-70\$. MAINT. 39\$!

MISS RENFREW - VÊTEMENTS DE SPORT - 30%-50% DE RABAIS!

Coordonnées de Triangle, Guess?, Liz Claiborne, Simon Chang,

Sung Sport et autres! Rég. 33\$-285\$. MAINT. 19\$-157\$!

DU SALON - NOMS DE GRANDS COUTURIERS - 30%-50% DE RABAIS!

Robes. Rég. 195\$-775\$. MAINT. 99\$-542\$!

Mancheaux et Tailleurs. Rég. 295\$-825\$. MAINT. 199\$-577\$!

Robes du soir. Rég. 265\$-775\$. MAINT. 185\$-542\$!

BOUTIQUE - VÊTEMENTS SIGNÉS - 30%-50% DE RABAIS!

(Magasin principal seulement.) Ferré, Montana, Chloé, Perri; à super réductions!

ROBES MISS RENFREW ET COLLECTION 1300 JUSQU'À 50% DE RABAIS!

Rég. 90\$-215\$. MAINT. 49\$-149\$! En plus d'une sélection spéciale à 69\$-89\$!

VÊTEMENTS POUR HOMMES - MARCHANDISE DE CHOIX JUSQU'À 50% DE RABAIS!

Complais. Rég. 295\$-495\$. MAINT. 147\$-346\$!

Vestons sport. Rég. 240\$-275\$. MAINT. 120\$-192\$!

Pantalons habillés. Rég. 75\$-125\$. MAINT. 56\$-87\$!

Chemises habillées en coton. Rég. 45\$-55\$. MAINT. 31,50\$-38\$!

Cravates en soie. MAINT. 50% DE RABAIS!

Plus vêtements sport. MAINT. 30%-50% DE RABAIS!

VÊTEMENTS POUR ENFANTS - 20%-50% DE RABAIS!

Fantastique choix de vêtements pour garçons et filles 4-14!

LINGERIE - 25%-50% DE RABAIS!

Christian Dior, Oscar de la Renta et autres!

CHAUSSURES DE FANTAISIE - 30%-50% DE RABAIS!

De nos fabuleuses collections de chaussures Espagnoles et Italiennes!

LUXUEUX SACS À MAIN EN CUIR - 30%-50% DE RABAIS!

Super valeurs de nos collections de sacs à main printemps/été, incluant des sacs

signés de grands couturiers. MAINT. 30%-50% DE RABAIS!

ACCESSOIRES - 25% à 50% DE RABAIS!

Ceintures. Rég. 20\$-75\$. MAINT. 15\$-52\$!

Foulards. Rég. 20\$-80\$. MAINT. 15\$-56\$!

BIJOUX - 30%-50% DE RABAIS!

Rég. 35\$-175\$. MAINT. 17,50\$-122,50\$!

BAS H.R. ULTRA FINS - 1 PAIRE GRATIS À L'ACHAT DE 3!

Offre valable jusqu'au 22 juin.

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne • Rockland • Fairview • Place Ville Marie • rue Sherbrooke ouest, les jeudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

Renseignez-vous sur le budget fédéral de 1985

1-800-267-0470

De 8 h à 20 h, heure avancée de l'Est, tous les jours, du lundi au vendredi, composez sans frais 1-800-267-0470.

Vous pouvez aussi vous procurer les brochures ci-contre à votre bureau de poste ou au centre d'information le plus près de chez vous.



Ministère des Finances Canada

Department of Finance Canada

Encouragement des entrepreneurs canadiens

Contrôle de la dette nationale

Déficits et dette Questions et réponses

Meilleure équité fiscale Un impôt minimum

Gestion plus efficace de l'État

Encourager l'initiative privée

Budget en bref

Pensions améliorées pour les Canadiens

Canada

MAIRES DE SOREL ET TRACY EN TÊTE

Un comité de citoyens incite Marine à faire une nouvelle offre au syndicat

■ Les maires de Sorel et de Tracy, MM Marcel Gauthier et Aurèle Racine, ont demandé hier à Marine Industrie de présenter une nouvelle offre aux grévistes de son chantier maritime d'ici demain. « Le conflit a assez duré! »

LISA BINSSE

Les maires ont formé un comité de citoyens d'environ 25 personnes avec des hommes d'affaires, des avocats et des membres connus du Parti libéral et du Parti québécois de la région pour presser le gouvernement et Marine de régler la grève, qui dure depuis plus de 10 mois.

« On n'est plus à l'heure de la médiation, a déclaré Aurèle Racine, maire de Tracy. La situa-

tion est urgente. J'ai peur que la décision soit déjà prise de fermer Marine. Le temps presse. »

L'atmosphère d'urgence prévalait hier lors de cette rencontre de trois heures entre les représentants syndicaux et le tout nouveau comité de citoyens; rencontre qui a donné lieu à l'adoption de trois propositions en vue de régler ce conflit.

■ Dans un premier temps le syndicat, appuyé par le comité de citoyens, demande au gouvernement d'intervenir rapidement, de façon incitative, pour régler ce conflit « politique qui a trop duré ».

■ Dans un deuxième temps, en amendement, le comité de citoyens demande que le gouvernement donne un mandat à la Société générale de financement (qui

détient 65 p. cent des actions de Marine) pour régler le conflit, « qui n'est plus celui du syndicat, ni de l'entreprise, mais celui de tout le monde ».

■ La deuxième proposition, présentée par M. Racine, maire de Tracy, donne 48 heures à Marine pour présenter au syndicat une nouvelle proposition et l'invite à reconsidérer les sept congédiements, pierre d'achoppement de cette grève déclenchée le 7 août dernier. Ceci permettra à l'employeur d'indiquer clairement sa volonté de régler. « S'il (l'employeur) ne le fait pas, il portera l'odieux des conséquences », d'ajouter le maire de Sorel, M. Gauthier.

■ La troisième proposition, présentée par Pierre Carrier, président de l'Association du PQ

du comté de Richelieu, demande aux deux médiateurs extraordinaires — Yvan Blain et Raymond Désilets — de s'engager dans leur rapport à ne pas imposer de congédiement comme pénalité lorsqu'ils détermineront, après le verdict de première instance, le sort de sept travailleurs présentement devant les tribunaux. Ces travailleurs, outre les procès qu'ils doivent subir, ont été congédiés par l'employeur l'automne dernier.

L'association du PQ du comté avait d'abord demandé au syndicat de reconsidérer sa position à l'endroit du rapport Blain-Désilets. Ce rapport a été rejeté par les employés horaires, mais François Lamoureux, président du syndicat, a indiqué que le syndicat, pourrait reconsidérer le



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Les membres du comité de citoyens de la région Sorel-Tracy ont jugé hier que l'heure était devenue grave pour l'avenir des chantiers de Marine Industrie.

rapport si MM. Blain et Désilets précisaient leur pensée quant au sort éventuel des congédiés.

La rencontre d'hier est le fruit d'une initiative du syndicat CSN visant à réunir les agents socio-économiques de la région de Sorel-Tracy pour discuter du conflit et trouver des solutions valables pour le régler. Tous les participants ont reconnu que le 20 juin est une date déterminante. C'est à ce moment-là que Marine, à dé-

faut d'un règlement, pourrait perdre un contrat de \$38,6 millions pour la fabrication de 620 wagons pour la Commission canadienne du blé.

Me Lemoine, a soutenu aussi qu'il ne croyait pas aux héros et aux martyrs et que le syndicat « devrait mettre fin au conflit à n'importe quelle condition pour éviter qu'on se réveille... sans emplois. Vous pouvez entrer la tête haute ».

SIMPSON C'EST SENSATIONNEL

Salon Vendôme

RABAIS 50%

TOUTES LES TENUES D'ÉTÉ

"ROUIE" DE LA BOUTIQUE

MICHAEL KAN AU "SALON VENDÔME"

Une occasion à ne pas manquer... un formidable rabais de 50% sur une des gammes de tenues les plus recherchées au "Salon Vendôme"! Élégants coordonnés tout-aller, seyantes robes, comme celle représentée ci-contre. De plus... une magnifique sélection de blouses, T-shirts, jupes, chemisiers, pantalons, shorts et autres vêtements; couleurs vives, blanc, pastel, imprimés et tons unis. Tissus coton, coton froissé, popeline coton/polyester et quelques tissus blouse de soie dans le groupe. Venez tôt pour profiter d'une meilleure sélection. Tailles 4 à 16. Notez: certains modèles, coloris et tailles non offerts dans tous les magasins.

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT

Salon Vendôme, 308, centre-ville.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Simpson

c'est bien moi



Camille Richard envoyé directement aux Assises

Camille Richard, 39 ans, n'a pas eu à comparaître devant le coroner, hier; il a été envoyé directement aux Assises sous une accusation de meurtre prémédité, à la suite de la découverte du cadavre calciné de sa femme, dans un bois de Laprairie, le 8 avril dernier.

La police avait mis une douzaine de jours à identifier la victime, Laurene Roussy, 32 ans, tellement elle était méconnaissable. Le même jour, son mari, Camille Richard, se présentait à la Sûreté du Québec en affirmant que le cadavre trouvé à Laprairie pouvait être celui de sa femme disparue depuis le 3 avril.

L'autopsie a révélé que Laurene Roussy, qui pesait à peine 90 livres, avait été battue à mort et

que son corps avait été transporté en bordure du rang Lafrenière, à Laprairie. L'assassin aurait ensuite mis le feu à la dépouille pour tenter de brouiller les pistes.

Quelques jours après cette macabre découverte, les policiers trouvaient également l'auto de la victime à Laprairie.

Le 29 mai, après trois mois d'enquête, les agents Gaétan Bellemare et Jean Thibault, de la SQ, appréhendaient le mari de la victime, Camille Richard.

Lors de sa comparution devant le juge Guy Fortin, hier, au Palais de justice de Longueuil, Richard a nié sa culpabilité à l'accusation de meurtre au premier degré qui a été portée contre lui. Son enquête préliminaire a été fixée au 5 juillet.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LE DROIT: un succès... une fierté

- Vous désirez acquérir des connaissances juridiques?
- Vous sensibiliser à ce qui touche la justice?
- Développer votre esprit analytique?

La Faculté de l'éducation permanente vous offre un certificat de trente (30) crédits en droit:

- orientation droit général
- orientation droit des affaires
- orientation droit public
- orientation droit social

et trois (3) microprogrammes de quinze (15) crédits:

- droit des affaires
- droit public
- droit social

Date limite d'admission pour l'automne 1985: le 1er août
Test d'admission obligatoire mais non éliminatoire: le 12 août à 18:45
Annuaire disponible

Renseignements: Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

COMPRENDRE LA VIE DU TRAVAIL...

La Faculté de l'éducation permanente offre deux programmes de trente (30) crédits chacun en RELATIONS INDUSTRIELLES.

Le certificat de Relations industrielles I, touche la vie de l'entreprise, la gestion des ressources humaines, les principes d'administration, la psychologie du travail et la négociation collective. Il s'adresse à la personne qui désire accroître ses connaissances professionnelles qu'elle soit déjà ou non cadre dans l'industrie, le commerce, les services, les syndicats, les secteurs publics et privés.

Le certificat de Relations industrielles II offre aux personnes qui détiennent le premier certificat, de poursuivre leur formation et d'acquies ainsi, une méthodologie utile à leur tâche professionnelle ou à des études ultérieures.

Les étudiants ayant terminé ces deux certificats ont l'opportunité de compléter le Baccalauréat spécialisé en relations industrielles offert aux adultes par l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.

La date limite d'admission et d'inscription à ces deux programmes est fixée au 1er août 1985.

L'annuaire est disponible dès maintenant.

Renseignements: Faculté de l'éducation permanente, 3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée Tél.: 343-6090

SIMPSON C'EST SENSATIONNEL

BELLES RANDONNÉES!

Bicyclettes de course

10 vitesses pour hommes

et dames — profitez du

bon prix Simpson!

Faire de la bicyclette... le sport d'été préféré de tous! Jetez un coup d'œil sur ce modèle de course 10 vitesses fabriqué au Canada. Il affiche toutes les caractéristiques les plus recherchées (voir ci-dessous) que l'on retrouve sur un modèle plus coûteux. Entièrement assemblé et ajusté selon votre hauteur — instructions faciles à suivre, outils non requis. À vous les belles randonnées en toute tranquillité! Venez chez Simpson choisir votre nouvelle bicyclette 10 vitesses dès aujourd'hui et profitez de ce remarquable prix Simpson de 99.99! Cadres ton argent 21 po ou 23 po pour hommes; cadres ton rose foncé ou blanc 19.5 po pour dames. Béquille... \$3 de plus (non incluse).
ENTIÈREMENT ASSEMBLÉE

**POUR CHAT EN
PERSONNE SEULEMENT**
Articles de sport, 469, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et
St-Bruno.

99.99
Valeur Simpson

Leviers de sécurité

Guidon de course gainé vinyle pour maintien sûr

Robustes moyeux acier

Roues de course étroites avec pneus flancs de gomme

Fourche brasée

Système dérailleur "Shimano" à leviers montés sur tiges

Manivelle acier sans clavette

Réfecteurs

Cadre acier soudé avec passe-cables

Selle de course coussinée offrant confort accru

Freins acier à tirage latéral

Simpson c'est bien moi

CLUB ATHLÉTIQUE SIMPSON



Le thème suggéré par la SSJB: Jeunesse en tête, Québec en fête

■ En 1834, le patriote Ludger Duvernay organisait la première fête de la Saint-Jean et associait les festivités à la Société Saint-Jean-Baptiste. Les 22, 23 et 24 juin prochains, le Québec sera encore en fête avec, comme thème pour son 151^e anniversaire, « Jeunesse en tête, Québec en fête ».

L'organisation des fêtes est confiée à la SSJB pour les quatre prochaines années. Les festivités s'étendront sur trois jours et comprendront une soixantaine d'activités. Le point culminant sera, le 23 juin, le super-spectacle du parc Maisonneuve que diffusera Radio-Canada. Martine St-Clair et Véronique Béliveau seront parmi les artistes.

Une enveloppe globale de \$75 000 est attachée à cette journée de réjouissances qui se ter-

minera par le feu d'artifice « Jeunesse en tête » et le traditionnel feu de la Saint-Jean. Les villes de Hull et Québec organiseront elles aussi des rassemblements de masse. Un peu partout, chaque ville et village, chaque organisation, pourra fêter à sa façon.

Toutes les manifestations officielles sont subventionnées par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Celui-ci a versé \$211 000 pour les 56 projets locaux de Montréal et les sept de Laval.

Encore cette année, la traditionnelle parade de la rue Sherbrooke n'a pas été retenue; le dernier défilé semblable a eu lieu en 1969. Qu'à cela ne tienne. Des parades d'enfants, de bicyclettes, de voitures et même de bateaux sillonneront les rues de

Montréal et de Laval, ainsi que les eaux de la rivière des Prairies, à Pierrefonds, du 22 au 24 juin.

Cette année encore, les groupes ethniques seront mis à contribution. La colonie italienne de Saint-Léonard, les Antillais et Africains de Montréal organiseront ou des défilés ou des fêtes populaires.

S'il est un spectacle qui attirera l'attention, c'est bien celui du parc Maisonneuve, presque essentiellement axé sur la jeunesse québécoise. Mais, contrairement à l'an dernier, les autorités veilleront au grain. Ainsi, dans le but d'éviter les incidents de l'an dernier (consommation abusive d'alcool, délits, altercations) qui avaient quelque peu assombri la fête, la police de la CUM s'assurera qu'aucun visi-

teur ne transportera d'alcool sur le site. On pourra par contre apporter ses victuailles au parc.

Pour la première fois, un système de prise en charge des enfants perdus sera mis en place au Chalet du parc Maisonneuve. Il est aussi à noter que la rue Sherbrooke sera fermée à toute circulation automobile entre les rues Pie IX et Viau dès 16 h 30, le 23 juin. La rue ne sera ouverte à la circulation qu'à compter de 3 h 30 du matin.

Une brochette de jeunes vedettes animeront donc ces trois jours de fêtes. N'en nommons que quelques-unes: l'humoriste Daniel Lemire, Lucie « Blue » Tremblay, Marie-Claire Séguin, Louise Portal, Jean Pierre Ferland, Sylvain Lelièvre et Chantal Beaupré.

CUM: deux articles sont retirés du projet de loi 49

■ M. Alain Marcoux, ministre des Affaires municipales, a retiré du projet de loi 49 modifiant la loi de la Communauté urbaine de Montréal les articles cinq et huit ayant trait au huis-clos.

S'adressant aux membres de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 49, M. Marcoux a indiqué que « ces articles ne répondent pas à l'objectif d'accroître la transparence de la CUM, objectif visé par les différentes modifications apportées à la loi de cet organisme ».

La discrétion proposée par le projet de loi 49, dit-il encore, était trop étendue et ris-

quait de compromettre les séances publiques de la CUM.

L'article cinq introduisait une disposition permettant au conseil de la CUM de décréter le huis-clos en raison de l'intérêt public.

L'article huit allait dans le même sens. Cependant, le comité exécutif continuera à conserver les rapports de la commission de la sécurité publique qui contiennent des recommandations confidentielles.

Simpson

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes pour l'encart publicitaire Simpson: « Super vente de juin Simpson ». (Parution: Mercredi 12 juin).

Page 8, article J — Short tricolore. Non représenté.

Page 9, article Q1. Cet article est représenté en haut, à gauche sur cette page.

Simpson regrette tout inconvénient causé par ces erreurs.

SIMPSON

SOLDIE

APRÈS INVENTAIRE

CENTRE-VILLE SEULEMENT AUJOURD'HUI, VENDREDI ET SAMEDI

Pour achat en personne seulement, sauf s'il y a épuisement du stock

Profitez des bas prix durant le solde après inventaire chez Simpson... dès aujourd'hui! Remarquables rabais allant de 25% à 50%! Series incomplètes de tailles et coloris. De nombreux spéciaux non annoncés également offerts à bas prix. Ne manquez pas cette occasion! Les articles annoncés dans les cahiers Super vente de juin chez Simpson du 5 et du 12 juin ne font pas partie de ce solde.

LA CAVE

RABAIS 25%

- Barbecues. Modèle DB340

RABAIS 30%

- Tous les appareils et accessoires d'exercice "Weider"
- Sur prix déjà réduits de tous les jeux pour adultes
- Tous les bas et tenues d'exercice "Dansk" pour dames
- Établi "Workmate" de "Black & Decker". Modèle 300
- Cafetière-filtre "Melitta"

RABAIS 40%

- Toutes les raquettes pour le sport
- Toutes les tenues d'exercice "Speedo" pour dames
- Peinture d'extérieur variée "Étiquette dorée"
- Batteries de cuisine "Programma"
- Planches à découper en bois
- Tous les articles en osier

RABAIS 50%

- Variété de teintures à bois
- Déshydrateurs d'aliments "Iona"
- Variété de tasses

AU REZ-DE-CHAUSSEE

RABAIS 25%

- Menus articles en cuir "Liz Clairborne"
- Vaste sélection de ceintures pour dames
- Toutes les montres "Lorus"
- Tous les souliers "Candies" pour juniors
- Tous les coordonnés "Genera" pour dames
- Sélection de coordonnés "Emanuelle" pour dames
- Tous les coordonnés "Nic" pour dames

RABAIS 30%

- Tous les chapeaux pour dames
- Vaste sélection de sacs à main pour dames
- Vaste sélection de bas pour dames
- Vaste sélection de bijoux mode
- Tous les jeans et vestes Jean Variations pour dames
- Tous les pantalons avec sous-pieds pour dames
- Variété de blouses pour dames. (Rayon 302)
- Pantalons et shorts "Dober" pour dames

RABAIS 40%

- Toutes les horloges murales
- Tous les coordonnés "Sorel"
- Sélection de coordonnés "Santa Cruz" pour dames
- Variété de chandails et T-shirts. (Rayon 302)
- Variété de tenues de pluie des boutiques Variations et Expression pour dames

RABAIS 50%

- Variété de chandails de la boutique Expression pour dames

AU DEUXIÈME

RABAIS 25%

- Tous les vestons sport et blazers pour hommes
- Tous les souliers de ville pour hommes

RABAIS 30%

- Toutes les tenues sport "Perry Ellis" pour hommes
- Toutes les tenues sport "Boston Traders" pour hommes
- Toutes les tenues sport "Gant" pour hommes
- Tous les jeans pour jeunes gens
- Toutes les chemises de ville "Christian Dior"
- Tous les pantalons et chemises "West End" pour hommes
- Tous les chapeaux pour hommes
- Toutes les tenues d'extérieur pour hommes

RABAIS 40%

- Vaste sélection de tenues sport "Perry Fry", "Kinniku" et "Motto" pour jeunes gens

RABAIS 50%

- Variété de cravates en soie et en polyester

AU TROISIÈME

RABAIS 30%

- Sélection imposante de souliers "Thomas Wallace", "Bandolino", "Gloria Vanderbilt", "Calico" et "Evan Picone" pour dames
- Sur prix déjà réduits d'une variété de chandails et jupes pour dames. (Rayon 304)
- Sur prix déjà réduits d'une sélection de tenues tailles petites. (Rayon 304)
- Variété de blouses et T-shirts pour dames. (Rayon 304)
- Sur prix déjà réduits d'une sélection de vêtements "Mister Leonard" pour dames
- Toutes les tenues sport "Alia" pour dames
- Tous les accessoires mode du "Salon Vendôme"

RABAIS 40%

- Blouses, T-shirts et chandails "Hunt Club" pour dames
- Tous les coordonnés "Calvin Klein" pour dames
- Tous les coordonnés "Christian Aujard" pour dames
- Tous les coordonnés "Anne Klein" et "Anne Klein II" pour dames
- Tous les coordonnés "Florence"

AU QUATRIÈME

RABAIS 25%

- Serviettes "Serenity" et "Summit"
- Accessoires pour dessus de table

RABAIS 30%

- Sélection de rideaux diaphanes
- Toutes les douillettes. (Rayon 385)
- Variété de stores frangés
- Tous les rideaux à têtes passe-tringle
- Tous les tapis tressés
- Tous les accessoires pour salle de bain
- Tous les peignoirs et tenues de détente tissu éponge pour dames
- Toutes les robes pour dames

RABAIS 40%

- Toutes les combinaisons pour dames
- Toutes les tenues de détente "Fara" pour dames
- Sélection de lingerie portant étiquettes des grands couturiers pour dames
- Toutes les tenues de pluie pour dames. (Rayon 301)

RABAIS 50%

- Variété de tapis aspect peau
- Sélection de tapis décoratifs
- Tous les articles de la boutique de rangement
- Variété de soutien-gorge pour dames
- Sur prix déjà réduits d'une variété de tenues de nuit et peignoirs pour dames
- Variété de chemises de nuit

AU CINQUIÈME

RABAIS 25%

- Tous les microsillons et cassettes
- Télé noir/blanc "Lloyd's". Modèle L333
- Télé-couleur 20 po "Lloyd's". Modèle L518
- Télé-couleur 20 po "Zénith". Modèle SA1937
- Chaîne stéréo "JVC". Modèle RX350
- "Walkman" de "Sony". Modèle WR11

RABAIS 30%

- Toutes les chemises de ville manches longues S.V.P. pour hommes
- Variété de couverts
- Ensembles 20 pcs grès flammé "Sinnabal" de "Mikasa"
- Services à dîner "Petersham" de "Wedgewood"
- Toutes les robes S.V.P. pour dames
- Sélection de T-shirts S.V.P. pour dames
- Sélection de vêtements sport "Tabi" pour dames

AU CINQUIÈME

RABAIS 40%

- Tous les complets S.V.P. pour hommes
- Vaste sélection de vestons sport S.V.P. pour hommes
- Toutes les tenues de pluie S.V.P. pour dames
- Variété de blouses et pantalons S.V.P. pour dames

RABAIS 50%

- Toutes les tenues d'extérieur S.V.P. pour hommes
- Tous les articles en laiton
- Variété de grandes tasses, tasses et soucoupes
- Toutes les vestes nylon S.V.P. pour dames

AU SIXIÈME

RABAIS 25%

- Variété d'abat-jour
- Variété de reproductions

RABAIS 30%

- Variété de lampes en laiton
- Variété de lampadaires

AU SEPTIÈME

RABAIS 25%

- Tous les jouets

RABAIS 30%

- Tous les souliers de ville pour enfants
- Vaste sélection de vêtements pour garçons, filles et bébés

RABAIS 40%

- Tous les articles cadeaux et accessoires pour chambre de bébés

RABAIS 50%

- Tous les jouets à roues. (Rayon 470)



Simpson c'est bien moi